Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 0870846
Centre d'intérêt: 912

Hautecoeur, Jean-Paul.

Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec / Jean-Paul Hautecoeur. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1988?].
60 p. ; 28 cm. -- (Etudes et analyses / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la recherche et du développement)

Code: 28-2001 ; 5889-388 ; 121588-005 ; 28-1972-8788-1144. Notes bibliogr.: p. 76-80.

ISBN 2-550-14326-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

Descripteur(s): Analphabétisme • Education des adultes

Identificateur(s) de nom: Canada • Etats-Unis • Europe

L'objectif de l'étude est de faire le point sur les questions de définition, de mesure et d'estimation de l'analphabétisme au Québec. Elle établit des comparaisons avec le Canada anglophone, les Etats-Unis et l'Europe. Elle montre que l'analphabétisme est loin d'être un fait marginal et qu'il ne tend pas à disparaître chez les jeunes adultes malgré le temps plus long passé à l'école. L'étude tente une relecture des principaux résultats de l'enquête du groupe Creative Research sur l'analphabétisme au Canada (Southam News, 1987) et offre une classification quelque peu différente de ces résultats. Selon cette enquête, 28 % des personnes adultes au Québec seraient analphabètes fonctionnelles. Selon la nouvelle classification de l'auteur, 12 % des personnes adultes ont été identifiées comme analphabètes, ne sachant ni lire ni écrire, et 17 % semi-analphabètes, sachant lire mais non écrire. Total: 29 %. Aux Etats-Unis, selon le "Adult Performance Level", en 1980, 17 % des adultes étaient fonctionnellement analphabètes, et 30 % à la marge de l'incompétence.

Type de document: r

EDUQ
8870846

Recherche et développement

ÉTUDES ET ANALYSES

Québec

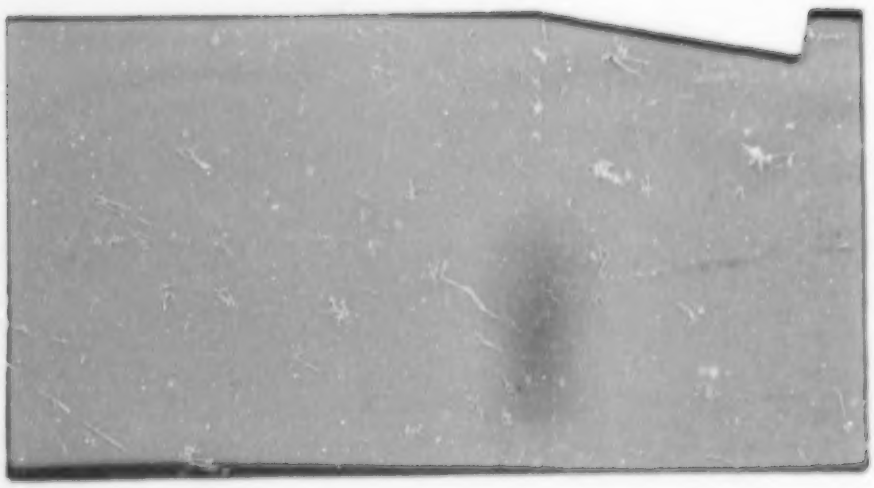

La Collection "Études et Analyses"

Responsable de la recherche institutionnelle, et chargée de proposer des orientations pour le développement du système éducatif et des services qu'il offre, la Direction générale de la recherche et du développement diffuse annuellement quantité de textes destinés à des publics variés.

Afin de permettre une meilleure identification de ses productions et de leur portée, la Direction générale utilise trois collections:

- o **Notes et Documents**
- o **Etudes et Analyses**
- o **Statistiques**

La présente collection "Études et Analyses" regroupe les résultats des travaux de la Direction générale qui s'appuient sur une démarche de recherche et respectent les exigences d'une analyse rigoureuse et systématique.

FDUQ
8870846

28-2021

POIDS ET MESURES DE L'ANALPHABÉTISME AU QUEBEC

8089-388

Jean-Paul Hautecoeur

Je remercie Paul Nesbitt, du groupe Creative Research, Jacques Babin, Claude Fortier et Robert Maheu de la Direction générale de la recherche et du développement au ministère de l'Éducation, pour leurs conseils et commentaires, ainsi que Diane Labrosse et Ginette Vandal, pour la saisie des textes.

Code: 121588-005

Dépôt légal: deuxième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-2-550-14326-4

TABLE DES MATIÈRES

		Page
SOMMAIRE		5
INTRODUCTION		9
I.	LE PROBLÈME DE L'ANALPHABÉTISME ET DE SA MESURE	13
	Problème scientifique ou politique?	13
	Une nouvelle investigation quantitative	15
II.	LA CORRÉLATION ANALPHABÉTISME/SOUS-SCOLARISATION	19
	Les estimations antérieures	19
	L'invalidation de l'équivalence sous-scolarisation/ analphabétisme	23
III.	LA PROCÉDURE DE L'ENQUÊTE SUR L'ANALPHABÉTISME AU CANADA	27
	Le questionnaire	27
	Le jury	29
	Le jugement	30
	Une sous-estimation	31
IV.	UNE AUTRE LECTURE DES RÉSULTATS	33
	Le problème préalable de la traduction	33
	Quelle définition?	35
	La reclassification des résultats	40
V.	LES PERFORMANCES LINGUISTIQUES ET NUMÉRIQUES	43
	Les indices d'analphabétisme	43
	Les performances générales aux 4 séries d'épreuves	47
	Des performances particulières dans les 4 séries	51
VI.	LES PRATIQUES DE LECTURE	57
	Des sondages sur les habitudes culturelles	57
	Des traces d'analphabétisme culturel	62
VII.	LES ESTIMATIONS DE L'ANALPHABÉTISME AUX ÉTATS-UNIS	65
CONCLUSION		71
NOTES		76

SOMMAIRE

Nature de l'étude

L'objectif de l'étude est de faire le point sur les questions de définition, de mesure et d'estimation de l'analphabétisme au Québec. Elle établit des comparaisons avec le Canada anglophone, les Etats Unis et l'Europe où les mêmes questions se posent. Elle montre que l'analphabétisme est loin d'être un fait marginal, au Québec comme dans les pays post-industriels, et qu'il ne tend pas à disparaître chez les jeunes adultes malgré leur plus grande longévité scolaire.

L'approche quantitative du sujet est complétée par une approche qualitative du fait qu'on a affaire à un fait de culture, aux contours idéologiques. L'analphabétisme, c'est avant tout la définition qu'on en donne. Un Etat pourrait en décider les limites, imposer sa définition, établir un étalon d'alphabétisme pour tous les citoyens. S'il n'en est pas ainsi, il faut bien accepter que les résultats des recherches n'approchent que le probable plutôt que la certitude univoque.

Même si les estimations scientifiques sont variables, on peut rendre compte de leurs différences et en arriver à des conclusions, approximatives mais acceptables.

Critique des estimations antérieures

L'enquête du groupe Creative Research sur l'analphabétisme au Canada (Southam News, 1987) est la première à tenter de mesurer les performances objectives des Canadiens en matière d'alphabétisme ("literacy"). Les résultats de cette enquête, dont un rapport annexe sur le Québec a été produit pour le MEQ, ont fourni les principales données de la présente étude.* Elles sont complétées par les résultats de sondages sur les pratiques de lecture des Québécois.

L'étroite corrélation entre sous-scolarisation et analphabétisme est invalidée. L'enquête a évalué les "faux analphabètes" (personnes ayant moins de 9 années de scolarité mais répondant aux critères d'alphabétisme de l'enquête) à 11.5% de la population adulte, et les "faux alphabètes" (ayant plus de 9 ans de scolarité mais identifiés comme analphabètes) à 54%. La différenciation entre sous-scolarisation et analphabétisme est confirmée par une étude précédente du MEQ, ainsi que par plusieurs enquêtes américaines.

---

* Les 2 rapports traduits en français par les soins du Secrétariat d'Etat, sont distribués sur demande par la Direction des formations extrascolaires (DFE/DGRD).

Sont aussi mises en question les conclusions du sondage du MEQ-U de M (1984) sur l'analphabétisme au Québec. L'enquête a montré qu'on ne pouvait réduire un niveau de compétence, mesuré par des performances individuelles, à la représentation que s'en font les individus, ni à l'image qu'ils en donnent. L'analphabétisme est beaucoup plus fréquent que les aveux de difficultés à lire et à écrire le laissaient croire.

L'optimisme qu'on pouvait montrer devant la baisse spectaculaire des taux de sous-scolarisation d'un recensement à l'autre, n'est plus de mise du point de vue de l'analphabétisme. Il semble que l'analphabétisme, loin de tendre à disparaître comme un archaïsme, soit toujours un phénomène moderne de perte culturelle et de marginalisation sociale.

LA DÉFINITION

Les auteurs de L'analphabétisme au Canada ont cherché à mesurer l'"alphabétisme fonctionnel" qu'ils définissent comme "l'aptitude à utiliser les documents imprimés et écrits de manière à pouvoir vivre en société, atteindre ses objectifs personnels, ainsi que développer ses connaissances et son potentiel".

L'usage d'une telle définition cause des problèmes de plusieurs types: un problème de traduction ou d'équivalence sémantique; un problème terminologique, puisque l'Office de la langue française rejette l'usage de "fonctionnel" comme étant un anglicisme et une tautologie; un problème de polysémie, cette notion étant employée dans une dizaine de sens différents; un problème opérationnel, du fait que dans l'enquête par exemple les critères de la fonctionnalité ont été laissés à la discrétion d'un jury.

Ce caractère trop pragmatique, donc trop variable, de la définition est aussi reconnu et critiqué par des spécialistes, canadiens et américains.

Il est recommandé de s'en tenir à la définition de l'UNESCO (1958), qui est aussi d'usage fréquent au Québec (voir Document d'orientation... MEQ-DGEA, 1987): "est analphabète une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne".

Les classements imposent une catégorie médiane entre analphabète et alphabète. Il est recommandé d'utiliser semi-alphabète, qu'on peut sérier suivant des critères relativement objectifs, induits de la définition ainsi que de théories sur l'alphabétisation. L'alphabète, aux fins de la mesure, saura lire et écrire (et faire des opérations numériques simples). Le semi-alphabète saura lire mais non écrire. L'analphabète ne sait pas lire, il aura des difficultés à déchiffrer un texte.

LES PERFORMANCES DES QUÉBÉCOIS

Selon les critères de l'enquête, 28% des adultes (de 18 ans et plus) sont "analphabètes fonctionnels".

On peut reclasser les résultats suivant une autre procédure et en appliquant la définition de l'UNESCO.

Aux 7 épreuves les plus simples de manipulation de documents usuels, dont les directives étaient orales, 15% de personnes ont échoué. C'est notre critère d'analphabétisme.

A moins de 35 ans, 8% échouent; à plus de 55 ans, 28%. Il y a presque 2 fois plus d'hommes (20%) que de femmes (11%) analphabètes. Les performances sont sensiblement les mêmes au Québec et au Canada pour les jeunes et les femmes; pour les hommes et les plus âgés, elles sont nettement inférieures. Globalement, le taux d'analphabétisme est au Québec de 1/3 supérieur à celui de l'Ontario.

Les performances sont les plus basses dans les épreuves numériques et dans les épreuves d'écriture: une personne sur trois n'arrive pas à calculer un retour de monnaie, ni rédiger un chèque. En regroupant les taux d'échec aux épreuves élémentaires d'écriture et de calcul, on obtient le taux approché de semi-alphabétisme: 21%.

Si l'on accepte une marge d'erreur de 20%, soit pour les individus une tolérance d'un échec sur 5 épreuves (même marge que dans le rapport d'enquête), on obtient:

	Analphabètes	Semi-alphabètes	Total
Population globale	12%	17%	29%
Moins de 35 ans	6,5%	17%	23,5%
Plus de 55 ans	22%	20%	42%
Femmes	8%	17%	25%
Hommes	16%	16%	32%

Les taux de lecture

Les données de plusieurs sondages sur les pratiques de lecture des Québécois sont concordantes, et peu variables en l'espace de plusieurs années.

Au moins une personne sur 3 déclare ne jamais lire de livre, et une personne sur 10 ne jamais lire de journal. Mais il y a seulement 80% de lecteurs minimalement efficaces, qui comprennent les textes lus.

Il y aurait 13% de non lecteurs absolus, taux comparable à celui identifié d'analphabètes. Les variations des taux de non-lecture (livres) selon le sexe, l'âge et la variable urbain/rural sont les mêmes que celles observées pour les taux d'analphabétisme.

Des comparaisons avec les États-Unis

Les estimations américaines sont variables, mais les ordres de grandeur sont comparables aux estimations canadiennes.

Selon le "Adult Performance Level", en 1980, 17% des adultes étaient "fonctionnellement analphabètes", et 30% à la marge de l'incompétence.

Selon Jonathan Kozol, 14% sont de niveau de lecture inférieur à la 5e année scolaire, et 20% de niveau inférieur à la 9e année: un adulte sur trois serait semi-alphabète.

Selon le Département d'Éducation du gouvernement fédéral, 13% de la population adulte sont considérés comme analphabètes. Il y aurait 2 millions de nouveaux analphabètes chaque année, chiffre équivalent au nombre de personnes qui participent à un programme d'alphabétisation.

Ces estimations ajoutent de la crédibilité aux taux d'analphabétisme estimés pour le Canada et le Québec.

En conclusion

L'enquête sur l'analphabétisme au Canada, malgré les critiques formulées, est l'unique source fiable d'information sur le sujet.

La sous-scolarisation de la population, même si elle n'est pas déterminante du taux d'analphabétisme, laissait supposer son importance, même chez les jeunes adultes.

Des sondages récents montrent que l'analphabétisme est perçu comme un problème très sérieux par la population.

Il faut distinguer les performances réelles des individus et la perception qu'ils en ont: pour beaucoup de personnes identifiées comme analphabètes, le problème n'est pas important, voire il n'existe pas. Ce qui permet de comprendre que très peu de personnes participent à des activités d'alphabétisation.

Le problème de l'analphabétisme est aussi dans les attitudes. Si une majorité de la population ne croit pas qu'il est important de lire aux enfants, le fait risque de se perpétuer.

Le problème est réel et sérieux. Il faut le contenir et chercher à le résorber, sinon il gagne...

INTRODUCTION

C'est en 1980 qu'est publié un premier texte ministériel faisant de l'alphabétisation une intervention prioritaire en éducation des adultes (1). Huit ans plus tard, alors qu'on évalue le coût du programme d'alphabétisation de la Direction générale de l'éducation des adultes à quelques vingt millions de dollars par année, on n'en sait pas beaucoup plus sur l'étendue du phénomène de l'analphabétisme, ni sur ses limites, sa progression ou sa régression, ses conséquences réelles pour la société.

Il faut avouer que dans l'opinion le phénomène demeure trouble, sinon mythique. Les estimations contradictoires du "nombre d'analphabètes au Québec" ont pu entretenir, ou le doute, ou le pathos sur un fait qu'on préfère encore nommer un "phénomène" puisqu'il garde une part de mystère. Alors on comprend l'impatience des serviteurs de l'État devant ce paradoxe: le dispositif d'intervention enfle en volume et en coûts, alors qu'on se demande encore si la chose qu'il vise à faire disparaître existe réellement.

Le but de la présente étude est de faire le point sur les questions de définition, d'estimation et de mesure de l'analphabétisme telles qu'elles ont récemment été traitées au Québec, et par comparaison au Canada, aux États-Unis, en Europe. Faire le point à l'aide d'informations éparses, segmentaires et non pas d'instruments de précision qui ne seraient d'ailleurs que de faible utilité pour l'appréhension de cette "matière molle" que sont les faits de culture, d'histoire, de société.

Pour lever le paradoxe, il est proposé une démarche compréhensive à la recherche du probable, du vraisemblable, de l'acceptable plutôt qu'une pochette surprise renfermant au moins une certitude ou un nombre indubitable. Si l'on accepte que l'analphabétisme est un fait idéologique, que c'est un fait socialement défini, et cela différemment selon les lieux et les moments où l'on se place, qu'il serait de contours plus fermes si par ordre - et par ordre politique seulement - on en imposait la définition et

les limites (un État pourrait imposer formellement un "examen de passage" à tous les citoyens), alors il faut se rendre à l'évidence qu'on n'en aura jamais fini de compter et recompter les analphabètes, ni de s'entendre dire qu'on s'est trompé.

La chose en question n'est cependant plus tout à fait aussi floue depuis la publication du rapport d'une enquête approfondie sur l'analphabétisme au Canada et d'un rapport annexe sur l'analphabétisme au Québec (2). Ce sont les résultats de cette enquête importante qui ont fourni les principales informations chiffrées de la présente étude. Malgré les critiques qui ont pu être adressées à l'enquête, il faut s'attendre à ce qu'elle s'impose pour longtemps (3). Il est d'ailleurs remarquable que les médias d'information francophones ont ignoré l'événement. La publication il y a quelques années des résultats d'un sondage sur l'analphabétisme au Québec avait pourtant soulevé beaucoup d'intérêt dans la presse et dans le public (4).

On ne peut plus ignorer cette enquête précise sur les performances pratiques des Canadiens qui révélait qu'au Québec 8% des adultes ne savaient pas lire la date à laquelle expirait leur permis de conduire; 13% ne comprenaient pas les instructions écrites sur une étiquette de médicaments; 16% n'arrivaient pas à lire sur un programme la date, le jour ni l'heure d'une réunion; 33% ne savaient calculer un retour de monnaie après addition de deux prix affichés sur un menu... (5). Il sera indispensable de s'y référer pour les questions dont il est traité ici, mais encore pour les autres qui n'y sont pas abordées, comme les attitudes, les croyances et diverses données démographiques en corrélation avec l'analphabétisme.

Le présent essai tente une relecture des principaux résultats de cette enquête, ainsi qu'une classification quelque peu différente de ces résultats. Il n'invalide en rien les données du rapport original; il les pluralise. Son objectif n'est pas de trouver le moyen de faire baisser les taux pour qu'ils soient plus crédibles, ni d'être entendu des oreilles politiques. En présentant une lecture sélective des données et en les comparant à d'autres enquêtes, à des résultats analogues dans d'autres pays,

l'objectif est au moins de faire reconnaître que l'analphabétisme dans ce pays est loin d'être un fait marginal, qu'il est loin de tendre vers un "minimum irréductible" comme les tableaux de longévité scolaire de la population adultes peuvent le laisser croire. Si les mesures en cette matière demeurent non exactes, les ordres de grandeur des mesures même approximatives justifient qu'on prenne la "chose" au sérieux.

[Note technique: les données du rapport annexe sur le Québec sont moins nombreuses et moins fiables que les données globales du rapport L'analphabétisme au Canada, à cause de la réduction de l'échantillon de 2 400 personnes à 420. Par conséquent, ces données doivent être prises approximativement. Les plus douteuses ont cependant été exclues de la présente étude.]

I - LE PROBLÈME DE L'ANALPHABÉTISME ET DE SA MESURE

Problème scientifique ou politique?

Le problème de l'analphabétisme a jusqu'à maintenant soulevé beaucoup plus d'attention chez les professionnels et les militants du social, les éducateurs, les journalistes et les politiciens que chez les sociologues, les "éducométristes", les statisticiens. Alors que l'alphabétisation est un fait social manifeste, circonscrit, calculable en coûts, défini par des programmes, des politiques ou même des lois (Portugal, Pays-Bas...), l'analphabétisme qu'elle prétend traiter demeure un phénomène indéfini, flou, plus ou moins occulte. Le problème de l'analphabétisme, d'un point de vue de société, semble être autant celui de son objectivation que celui de ses causes et conséquences.

On pourrait s'attendre à ce que, dans les pays post-industriels qui ont depuis longtemps mené des campagnes d'alphabétisation - les États-Unis par exemple - la question de la délimitation et de la mesure du phénomène soit plus ou moins résolue. Il n'en est rien semble-t-il. Dans un récent rapport au Président et au Congrès, le Conseil national sur l'éducation des adultes (National Advisory Council on Adult Education - NACAE) déclarait qu'il "n'a pu déterminer l'ampleur de l'analphabétisme dans la population adulte des États-Unis et par conséquent n'a pu non plus déterminer le nombre de personnes qui ne sont pas rejointes par le système actuel. Il n'y avait simplement pas assez de données pour appuyer des recommandations valables au Président et au Congrès. De plus, il semblait n'y avoir aucune planification pour obtenir les données nécessaires. En même temps, on assistait à la montée des clameurs publiques sur les problèmes de l'analphabétisme et les membres du Conseil étaient constamment sommés de recommander des fonds supplémentaires pour venir en aide aux adultes illettrés..." (6).

Faut-il en conclure qu'on n'est pas plus avancé aux États-Unis qu'en France par exemple, où les pouvoirs publics n'ont été saisis que récemment

de la question de l'analphabétisme et où des analystes ont pu observer que "les discours sur l'illettrisme en sont actuellement à un stade d'affirmation de leurs émotions et de leurs conclusions, plus que de démonstration" (7). Si le jugement de J.F. Lae et P. Noisette était réaliste dans le contexte français où un rapport de 1984 sur l'illettrisme concluait qu'il ne paraissait "pas possible de proposer un chiffre quelque peu précis car celui-ci ne saurait être crédible" et que "la question du dénombrement n'est pas primordiale" (8), il faut se demander si, dans les conclusions du NACAE, la dose de scepticisme quant à la crédibilité des intellectuels et des intervenants sociaux ne sert pas un objectif plus politique que scientifique. Car même si les études et enquêtes américaines en arrivent à des estimations différentes, il est possible de rendre compte de ces différences, comparer leurs résultats, en arriver à proposer les estimations approximatives nécessaires à des fins de décision et d'intervention. On peut opter pour une position minimaliste ou maximaliste suivant les objectifs poursuivis; on peut aussi choisir le retrait de position, ce qui peut signifier qu'on a déjà opté pour le désengagement, la non-intervention.

Dans cet exemple du NACAE, il est intéressant de savoir qu'en 1982 son Directeur exécutif avait déclaré que le gouvernement devrait investir quelque 5 milliards de dollars pour affronter sérieusement le problème de l'analphabétisme, et qu'à la suite d'une telle déclaration la commission qu'il dirigeait avait été dissoute par ordre présidentiel (9). Il est aussi opportun de savoir que l'essentiel de l'argumentation de la nouvelle commission consistait à délaisser le problème de l'analphabétisme chez les adultes pour mieux faire le procès moral de l'école publique, des tendances "progressistes" en éducation, des syndicats d'enseignants, de l'idéologie égalitaire. Succinctement, c'est bien l'école décadente qui serait responsable de l'état déplorable de l'analpnabétisme de la nation, et pour combattre le fléau il suffirait de restaurer de saines valeurs morales chez les élèves et leurs enseignants: l'auto-discipline, le respect de la société, l'éthique du travail, des valeurs et des attitudes positives...

On a conduit, depuis longtemps, de nombreuses études et enquêtes sur l'analphabétisme aux États-Unis, et c'est une de ces enquêtes les plus

récentes qui a servi de modèle à la première enquête systématique sur l'analphabétisme au Canada. Il est vrai que les résultats de ces enquêtes ne sont pas concordants, qu'ils ne mesurent pas tous la même chose. Il est vrai que le problème scientifique de la mesure de l'analphabétisme est de taille tant le phénomène est multiple, difficilement limitable, tant les points de mire sur l'objet sont différents, tant les techniques de mesure sont difficilement adaptables à cette population fantôme (10).

Mais l'exemple d'un rapport officiel dont les auteurs ont statut d'experts montre que des priorités idéologiques et politiques peuvent occulter les moindres connaissances qu'on a du phénomène pour mieux le neutraliser. Ou bien, comme l'a observé la même commission, d'autres stratégies idéologiques et politiques consistent au contraire à étendre le phénomène aux plus grands nombres ainsi qu'à en dramatiser les effets pathologiques. Des médias, des militants, des organisations se donnent pour mission de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à l'ampleur du drame de la nation (par exemple, le slogan américain "A nation at risk"), en privilégiant évidemment les estimations maximalistes. L'objectif d'information est souvent débordé par ces inflations numériques, celui de sensibilisation se trouve saturé par les effets pathétiques. La conséquence peut être semblable à celle recherchée par l'idéologie ultra-conservatrice: la neutralisation du phénomène, la mise au rancart d'un sérieux problème de société.

J.F. Lae et P. Noisette, qui avaient observé en France cette tendance à l'inflation des estimations de l'illettrisme ainsi que les "relations passionnelles" entourant le phénomène, concluaient non sans ironie:

> "les évaluations de l'illettrisme: le chiffre-qui-s'accroît-si-l'on-s'en-sert"!(11)

Une nouvelle investigation quantitative

L'objectif de la présente investigation dans les mesures de l'analphabétisme au Québec, que l'on comparera à celles du Canada et des États-Unis pour mieux tester leur vraisemblance, n'est pas de proposer une

interprétation nouvelle qui viendrait invalider toutes les précédentes, ni de présenter une méthode inédite de mesure qui serait plus objective que les autres. Il est de lever la trop grande indétermination concernant le taux approximatif d'analphabétisme dans la population adulte, à partir de données existantes qui à première vue semblent invraisemblables, incompatibles ou contradictoire (12). Il est de tenter de résoudre le problème de la mesure de l'analphabétisme en reprenant les résultats de l'enquête récente sur l'analphabétisme au Canada, qui a aussi donné lieu à un rapport sur l'analphabétisme au Québec (13).

L'enquête du groupe Creative Research de Toronto, consistait à soumettre les répondants à un ensemble d'épreuves pratiques simulant des situations courantes de la vie quotidienne pour tester leurs compétences élémentaires en lecture, écriture et calcul (literacy). Elle a permis de mesurer une grande série de performances qui, séparément ou regroupées, devaient permettre d'estimer des niveaux d'alphabétisme de la population. L'initiative est due à une entreprise de presse plutôt qu'à un gouvernement ou une institution publique.

Ce fait a pu avoir des conséquences importantes pour la phase finale de l'enquête, celle où il a fallu décider du critère qui permettrait de séparer la population en deux: au bas de l'échelle, les analphabètes; en haut, les alphabétisés. La procédure, proposée par le commanditaire, a consisté à déléguer à un jury la tâche de décider de ce critère de discrimination. Ce que le jury fit avec beaucoup de sérieux, et non moins d'exigences à en juger par les résultats...

Dans la présente étude, j'ai essayé, à partir des performances aux épreuves de l'enquête, de procéder autrement pour la classification des résultats. On pouvait ignorer les décisions du jury (dont l'auteur de ce texte faisait partie) et s'appuyer sur une autre définition de l'analphabétisme, qui est communément admise et utilisée au Québec. Ce changement de point de vue a permis de faire une nouvelle lecture des mêmes données et de procéder à de nouvelles classifications, avec pour conséquence des

conclusions quelque peu différentes - que je crois plus acceptables (critère social, idéologique, mais non scientifique) - de celles de l'enquête originale.

Une autre tentative a été faite, partiellement concluante seulement parce que les données étaient difficilement accessibles. Il s'agissait de relever, dans divers sondages, des indices approchés d'analphabétisme qui pouvaient avoir valeur de mesures complémentaires en explorant des champs de la culture quotidienne que l'enquête n'aurait pas touchés. Cette recherche n'aura été concluante que pour les enquêtes publiées sur les pratiques de lecture. Comme les sondages sont souvent des commandes privées à des institutions privées de recherche, les données ne sont pas directement accessibles. Néanmoins, une nouvelle lecture des enquêtes sur les habitudes de lecture a permis de comparer certains chiffres et ainsi de confirmer le caractère de vraisemblance des estimations retenues.

II - LA CORRÉLATION ANALPHABÉTISME/SOUS-SCOLARISATION

Les estimations antérieures

Jusqu'à tout récemment, les seules données disponibles sur l'analphabétisme de la population étaient les taux de scolarité déclarée publiés par Statistiques Canada. Même l'UNESCO pouvait recommander à l'échelle mondiale ces critères scolaires de mesure parce qu'ils avaient l'avantage d'exister dans la plupart des pays et qu'ils permettaient de normaliser les comparaisons internationales, malgré les énormes différences culturelles qui rendent ces comparaisons illusoires. C'est ainsi qu'il était officiellement admis, il n'y a pas si longtemps (1980), qu'il y avait dans la population mondiale 32% d'analphabètes, avec un maximum en Afrique (70%) et un minimum en Amérique du Nord équivalent à celui du Japon, soit 1% (14). Pourtant, partant nominalement d'un même concept - "l'analphabétisme fonctionnel" - que les pays membres de l'UNESCO avaient accepté en 1978 (15), les Américains évaluaient déjà chez eux le taux d'analphabétisme à environ un tiers de la population adulte! (Cf. infra: Les estimations de l'analphabétisme aux États-Unis)

En 1983, la Commission canadienne pour l'UNESCO publiait un document à grande diffusion (16) qui retenait comme critère d'analphabétisme le degré de scolarité déclaré lors du recensement. Étaient assimilés à des "analphabètes complets" les individus adultes ayant moins de 5 ans de scolarité, à des "analphabètes fonctionnels" les individus ayant de 5 à 8 ans de scolarité. Les résultats étaient les suivants pour 1976 et 1981:

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE À PLEIN TEMPS, PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ, CANADA ET QUÉBEC, RECENSEMENTS DE 1976 ET 1981

	moins de 5 ans	de 5 à 8 ans	moins de 9 ans
1976 - Canada	5,5%	23%	28,5%
Québec	7,5%	29%	36,5%
1981 - Canada	4%	16%	20%
Québec	6%	20,5%	26,5%

Selon ces données, on avait lieu de se rassurer: en 5 ans, le taux d'analphabétisme ("fonctionnel") de la population adulte avait baissé de 10 points au Québec. Même s'il y avait encore un adulte sur 4 considéré comme analphabète, ou pouvait supposer qu'avec la disparition des deux plus vieilles générations très sous-scolarisées le problème de l'analphabétisme disparaîtrait, comme l'avait prédit l'UNESCO avec une marge d'erreur de 20 ans. C'était un argument suffisant pour éviter aux gouvernements fédéral et provinciaux de s'alarmer malgré les nombreux rapports qui soulignaient la gravité du problème.

En 1984, Emploi et Immigration Canada publiait à son tour une étude sur l'analphabétisme au Canada, après celle du Jury consultatif sur le congé du perfectionnement, et bien d'autres. Ce rapport concluait sur la même note optimiste pour le Québec, malgré la position précaire de la province sur l'échelle de scolarité canadienne:

> "Le Québec est la province où l'on compte le plus grand nombre et, par conséquent, le plus fort pourcentage national de personnes ayant moins d'une neuvième année... Toutefois, c'est au Québec que le nombre et le pourcentage de personnes ayant moins d'une neuvième

> année ont le plus diminué entre 1971 et 1981, le taux d'amélioration se situant au-dessus de la moyenne nationale" (17).

En 1985, l'Association canadienne pour l'éducation des adultes (en réalité CAAE) publiait une étude statistique sur la population active en 1984, à partir d'un sondage de Statistiques Canada. Même si cette étude est des plus prudentes quant à la réduction de l'analphabétisme à la sous-scolarisation, comme son titre en témoigne, elle ne faisait que remplacer l'attribut d'analphabétisme par une périphrase qui en revenait à traiter de la même population:

> "Le présent portrait considère que les "adultes désavantagés sur le plan de l'éducation" sont l'équivalent de cette tranche de population canadienne de 17 ans et plus qui a fréquenté l'école pendant 8 ans ou moins... Aucune personne informée ne peut prétendre que toutes les personnes qui ont moins de 8 ans de scolarité sont fonctionnellement analphabètes, ni que tous ceux qui sont allés au secondaire ou même au-delà sont alphabétisés. Il est cependant évident que l'analphabétisme fonctionnel est concentré parmi la population dont le niveau formel d'éducation atteint se situe entre 0 et 8 années de scolarité..."(18)

En fait, il faut bien reconnaître avec Thelma Blinn et Maud Hody que jusqu'en 1987, "tous ceux qui ont écrit sur l'analphabétisme au Canada se sont servis de statistiques sur le niveau de scolarité, en dépit de leurs lacunes, parce que rien d'autre n'était disponible" (19). Mais il faut aussi reconnaître que la plupart croyaient, comme les auteurs du rapport de la CAAE, qu'on pouvait assimiler la sous-scolarisation formelle à une forte probabilité d'incidence de l'analphabétisme.

Au Québec, cette confusion a été critiquée par les auteurs d'un sondage sur l'analphabétisme qui ont tenté, en 1984, de remplacer l'indice de

scolarité déclarée par une mesure plus directe: l'auto-évaluation, par les répondants (ou l'évaluation par leurs proches, dans un même ménage), de leurs difficultés ou incapacités à lire ou à écrire.

> "Le nombre d'années de scolarité est une mesure indirecte du degré d'alphabétisation. Il ne nous renseigne pas immédiatement sur la difficulté ou l'incapacité de lire ou d'écrire... Pour mesurer l'analphabétisme, il est indispensable de s'intéresser directement à l'incapacité ou à la difficulté de lire ou d'écrire. Nos résultats présentent donc le point de vue des interviewés, c'est-à-dire des Québécois eux-mêmes, sur la question" (20)

Les résultats de ce sondage semblaient confirmer les estimations de l'UNESCO pour les pays post-industriels comme l'ont bien remarqué les auteurs: 250 000 personnes (4,4%) étaient identifiées comme "analphabètes fonctionnels" (ayant des difficultés à lire cu écrire), et parmi ceux-ci 90 000 (1,8%) identifiés comme "analphabètes complets' (se déclarant incapables de lire ou d'écrire).

Le principal problème est que les auteurs abandonnaient un critère relativement objectif, formel et universel, pour un critère subjectif: la perception que les gens ont d'eux-mêmes, qui plus est la perception avouable - l'image de soi, pour l'autre. Ils passaient d'un indice social, aussi arbitraire soit-il, à un indice psychologique difficilement contrôlable et difficilement applicable uniformément à une population globale (21).

L'intérêt de ce sondage est néanmoins d'avoir entamé la critique de la réduction de l'analphabétisme à la sous-scolarisation et d'avoir cherché, par une méthode différente, à appréhender un phénomène lui aussi différent. Mais outre les critiques déjà formulées aux auteurs, il faut reconnaître qu'ils n'avaient pas les moyens de monter l'enquête qui s'imposait. Ces

moyens, le groupe Creative Research en a disposé pour mener une enquête, cette fois objective, sur les performances réelles des individus.

L'invalidation de l'équivalence sous-scolarisation/analphabétisme

On savait, à la pratique, que nombreux étaient les gens qui se présentaient à des activités d'alphabétisation et qui avaient dépassé le seuil statistique de 8 années de scolarité. Mais on n'avait pas jusqu'ici mesuré ce rapport. L'enquête canadienne de 1987 a permis de quantifier, et ainsi de relativiser la corrélation depuis longtemps présumée entre niveau de scolarité et alphabétisme fonctionnel.

Par "alphabétisme fonctionnel" (functional literacy), les auteurs entendent "l'aptitude à utiliser des documents imprimés et écrits de manière à pouvoir vivre en société, atteindre ses objectifs personnels, et développer ses connaissances et son potentiel" (22). C'est une compétence pratique, évaluable à ses résultats concrets, et non assimilable à priori à un quelconque niveau scolaire.

Les auteurs ont introduit deux catégories originales pour rendre compte du rapport inverse qui peut exister entre performances réelles et niveau scolaire atteint: les "faux analphabètes", ceux qui, selon les critères de l'enquête, sont classés comme alphabètes mais n'ont pas atteint 9 années de scolarité; et les "faux alphabètes", ceux qui sont, par leurs performances, classés comme analphabètes mais ont atteint ou dépassé le niveau secondaire.

L'enquête a estimé les "faux analphabètes" à 11,5% de la population adulte, et les "faux alphabètes" à 54%. Parmi ces derniers, 45% n'ont pas achevé le cours secondaire, mais 28% déclarent avoir atteint un niveau post-secondaire. De plus,

> "Parmi les Canadiens qui ont moins de 5 années de scolarité, soit ceux que que l'UNESCO pourrait considérer comme analphabètes, 72% sont, selon nos critères,

> analphabètes. Mais encore, plus d'un quart (28%) de ceux qui ont moins de 5 ans de scolarité sont alphabètes selon nos critères. De la même façon, parmi ceux qui ont entre 5 et 8 ans de scolarité, une bonne moitié seulement (53%) sont analphabètes selon nos mesures alors que de la moitié sont alphabètes". (23)

Une enquête américaine de 1982, commandée par le département de l'Education et réalisée par le Bureau de la Statistique, tirait des conclusions analogues par rapport aux estimations traditionnelles basées sur la fréquentation scolaire:

> "Notre estimation de l'analphabétisme est environ de 3 fois ½ supérieure au nombre d'adultes qui n'ont pas atteint la 6e année - 18,7 versus 5,2 millions. Mais plus importantes encore sont les différences d'estimation suivant le critère de l'âge. Par exemple, chez les adultes de langue maternelle anglaise, seulement 0,6% de ceux qui sont dans la vingtaine et la trentaine ont moins de 6 ans de scolarité, alors qu'il y en a 4% parmi ceux qui ont plus de 40 ans...
>
> Cela signifie que le taux d'analphabétisme dans le groupe le plus jeune est de 8 fois ½ supérieur à ce qu'il serait si le critère d'alphabétisme était défini par un minimum de 6 années de scolarité". (24)

Cette enquête en arrivait pourtant à des chiffres inférieurs à beaucoup d'autres estimations du fait qu'elle cherchait à mesurer un seuil minimum d'alphabétisme chez les adultes, et non pas des compétences "fonctionnelles" qui souvent débordent largement des compétences d'écriture, de lecture et de calcul. Voici le commentaire qu'en donnait un haut fonctionnaire américain au Time Magazine:

> "Ces résultats réfutent l'impression que seulement ½ de 1% des Américains de plus de 14 ans sont analphabètes, comme le laissait croire une étude du Bureau de la Statistique de 1979. Cette enquête assumait qu'il suffisait d'avoir atteint la 5e année pour savoir lire et confirmait l'opinion que la plupart des analphabètes sont des vieilles personnes de la campagne qui ne sont jamais allées aussi longtemps à l'école. La nouvelle étude montre que la majorité des non-lecteurs a moins de 50 ans et que beaucoup sont allés au secondaire..." (25)

Ces réfutations, testées et chiffrées, des fausses évidences concernant la corrélation apparemment nécessaire entre alphabétisme et scolarisation seront suffisantes pour conforter les sceptiques dans le doute qu'ils ont entretenu sur les évaluations antérieures de l'analphabétisme au Québec. Mais loin d'en arriver à faire disparaître le phénomène, ou au moins de le faire tendre vers un "minimum irréductible" (26), les enquêtes qui ont cherché à mesurer directement l'analphabétisme en arrivent à des estimations au moins égales, et souvent supérieures, aux taux de sous- scolarisation. De plus, l'analphabétisme testé chez les générations les plus jeunes n'autorise plus l'optimisme facile qu'on pouvait montrer devant la baisse spectaculaire des taux de sous-scolarisation d'un recensement à l'autre.

On commence à découvrir que l'analphabétisme, dans les pays post-industriels (animés par les communications électroniques plutôt que par la machine à vapeur), pourrait bien être un phénomène structurel et non pas une survivance destinée à disparaître (27). Que malgré les efforts investis en alphabétisation, l'analphabétisme pourrait bien se reproduire, et même augmenter, du fait par exemple de l'obsolescence rapide des objets et des moyens de communication, et même des dispositifs d'éducation. Qu'il peut être conçu comme inéluctable dans les sociétés modernes et à venir, qui passent d'aspirations plus ou moins égalitaires et de législations redistributrices à des stratégies hautement compétitives, donc sélectives

et éliminatoires, dans l'économie comme dans la culture, et même dans la législation "sociale" comme dans l'école. Si l'on veut bien comprendre l'alphabétisme comme un fait social variable dans l'histoire et relatif au mode de communication d'une époque d'une société donnée (on disait "mode de production" à l'époque industrielle), non plus comme une simple mécanique behavioriste qu'on aurait assimilée une fois pour toutes dans les premières années de l'école, alors on peut aussi concevoir que l'analphabétisme se renouvelle et qu'il réapparaît comme un fait récurrent de perte culturelle, d'élimination ou d'exclusion sociale.

III - LA PROCÉDURE DE L'ENQUÊTE SUR L'ANALPHABÉTISME AU CANADA (1987)

Le questionnaire.

Le modèle d'enquête a été emprunté quasi-intégralement au National Assessment of Educational Progress (NAEP, Princeton, N.J. USA), qui fit une enquête semblable en 1985 auprès de jeunes Américains de 21 à 25 ans (28). Il était assumé que les contextes socio-culturels des sociétés américaine, canadienne et québécoise étaient suffisamment analogues pour pouvoir appliquer la même batterie de tests aux différentes populations, après adaptation linguistique et culturelle. Il fut supposé de la même façon qu'on pouvait administrer les mêmes épreuves aux populations anglophones, francophones et allophones, à condition que ces derniers soient suffisamment familiers avec l'une des deux langues officielles.

Quatre séries d'épreuves ont été incluses, pour mesurer les capacités de lecture, de compréhension de textes en prose, de manipulation de documents usuels et de calcul dans des opérations de vie courante. En tout, 59 épreuves ont été administrées, en plus des questions démographiques classiques et de questions particulières à la problématique de l'analphabétisme. Ces épreuves étaient, dans chaque série, graduées selon un niveau de difficulté croissant.

Pour éviter de surcharger le questionnaire et limiter le temps de réponse, la batterie des 59 épreuves a été partagée en deux. Il y a eu ainsi deux versions du questionnaire, en principe de niveau de difficulté analogue, qui ont été administrées à des populations différentes. L'analyse des résultats a été faite à partir de l'ensemble des épreuves, soit des réponses aux deux versions du questionnaire.

Les 7 épreuves les plus simples étaient regroupées en un échantillon, commun aux deux versions du questionnaire. Ces épreuves étaient présentées en premier. Si les répondants réussissaient à moins de 3 épreuves sur les 7, ils étaient épargnés de la suite.

Le questionnaire, d'abord adapté de l'anglo-américain, a été traduit en français. Traduction et adaptation au contexte culturel francophone ont soigneusement été révisées pour éviter des biais flagrants entre les deux instruments. Au Québec, ce sont des intervieweurs bilingues qui ont passé le questionnaire. Ailleurs au Canada, quand les répondants étaient fr o-phones et désiraient répondre au questionnaire en français, un interviewer francophone était disponible.

Trois échantillons de populations ont été dressés: un pour la population globale, un autre pour les grands centres urbains, un dernier pour la classe des 21-25 ans afin de pouvoir comparer l'enquête canadienne avec l'enquête américaine.

L'enquête s'adressait aux adultes de 18 ans et plus, résidant dans les 10 provinces, au sud du 60e parallèle. Étaient exclus les personnes en transit, les membres de l'armée, les résidents en institutions ainsi que les Amérindiens résidant en réserves. 2398 adultes ont été interviewés au Canada, dont 420 résidents au Québec et 177 à Montréal entre le 20 mai et le 8 juin 1987.

Le questionnaire était administré à domicile par des enquêteurs spécialement entraînés pour ce genre d'enquête. Toute une série de précautions ont été prises, notamment pour minimiser les refus de répondre et pour minimalement identifier les "rebelles". Un court questionnaire leur était destiné, en particulier pour savoir s'ils pouvaient être analphabètes. Finalement, cette information a été obtenue pour 64% des refus. Selon les responsables de l'enquête, les réponses montrent que les non-répondants sont plutôt plus scolarisés que les répondants. Mais en fin de compte, on ne sait pas vraiment si proportionnellement les personnes analphabètes ont été plus nombreuses chez les non-répondants. Une expérience commune du terrain de l'alphabétisation permettait de croire que oui! Cette réalité occulte de l'analphabétisme échappe à toute mesure.

Le jury

L'enquête américaine du NAEP s'était limitée à mesurer des performances, sans tracer de limite séparant les personnes alphabètes et les autres. Chaque épreuve, simulant une situation réelle de vie quotidienne, avait des chances d'être accomplie avec succès dans la réalité pour les répondants qui avaient réussi (avec une probabilité de 80%).

Le commanditaire de l'enquête canadienne, le groupe de presse Southam News, voulait évaluer le taux d'"analphabétisme fonctionnel" dans la population adulte. Il fallait donc trouver un critère de séparation qui soit acceptable, autant par les auteurs de l'enquête que par le grand public à qui cette information était destinée. D'où l'idée d'un jury indépendant qui aurait à définir par consensus ce critère d'alphabétisme dans la société canadienne d'ajourd'hui.

Peter Calamai, journaliste de Southam News, a constitué ce jury de 25 personnes anglophones et francophones, comprenant des écrivains connus, des éditeurs, des spécialistes en éducation, des hommes d'affaires, un chef syndical, un Amérindien, un cultivateur, une personne handicapée physique, un alphabétiseur et deux de ses groupes (qui avaient chacun une voix). On demandait à ces membres du jury de préciser, pour chaque épreuve, quelle devait être la bonne réponse. Puis on leur demandait à quelles épreuves il était nécessaire de répondre correctement pour être considéré comme "fonctionnellement alphabète", c'est-à-dire pour "pouvoir se débrouiller dans la société d'aujourd'hui".

Le critère de sélection est donc social. La constitution du jury et la procédure retenue sont indépendantes de l'enquête elle-même. On manque de précision sur les critères de sélection du jury, mais il faut remarquer qu'il est composé en grande partie de gens scolarisés et "cultivés", de professionnels de l'écriture, de gens de pouvoir et de savoir à l'exception de 4 ou 5 voix "populaires". On pouvait ainsi s'attendre à un jugement majoritairement élitique des résultats.

Le jugement

La distribution des réponses des membres du jury est très large: le minimum de réponses exactes jugées nécessaires est 8, le maximum 37. La moyenne est de 24.5 sur 38 soit 64% de réponses exactes. Appliqué aux résultats des répondants, cela donne 36.5% de Canadiens adultes considérés comme "fonctionnellement analphabètes" (on dépasserait, au Québec, les 40%).

Les auteurs de l'enquête ont opté pour un critère plus conservateur, tout en acceptant celui du jury. À partir de la liste complète des épreuves, ils ont retenu celles où au moins 80% des membres du jury étaient d'accord sur le caractère de nécessité. Cela donne 20 épreuves, distribuées dans les 2 versions du questionnaire. Finalement, ils ont décidé que le taux minimum de 80% de succès à ces 20 épreuves serait le critère retenu d'alphabétisme fonctionnel.

Les deux versions du questionnaire étaient inégales en termes de difficulté. Dans la version 1, on obtenait 20% d'analphabétisme; dans la version 2, 28%. C'est la moyenne des 2 versions qui a été retenue comme le chiffre indicatif de l'"analphabétisme fonctionnel" au Canada, soit 24%. C'est la même procédure qui a été employée pour déterminer le taux de 28% au Québec.

La quasi totalité des épreuves retenues pour calculer le taux d'analphabétisme appartient à la série "utilisation de documents", soit la série la plus facile mais aussi les épreuves les plus pratiques. Une seule épreuve retenue appartient à la série numérique: le menu.

Une sous-estimation

Le groupe Creative Research a insisté sur les précautions prises pour plutôt sous-évaluer l'analphabétisme que le surévaluer. Parmi ces précautions, il y a la partie des répondants à la limite du "passage", ceux qui avaient 8 bonnes réponses sur 10 dans une version, 11 sur 14 dans l'autre. Ceux là ont été classés comme alphabètes.

Il y a aussi une partie de non-répondants qui ont été exclus puisqu'ils ne pouvaient communiquer ni en anglais, ni en français (4.4%). Selon le critère d'"alphabétisme fonctionnel" retenu et mesuré par l'enquête, cette population est "fonctionnellement analphabète", même si en langue maternelle beaucoup de ces individus pourraient être alphabètes. Cette population ajoutée aux répondants et pondérée, on obtient le taux de 27.5% d'"analphabétisme" fonctionnel au Canada.

Néanmoins, le groupe Creative Research a maintenu le chiffre initial de 24%, tout en soulignant qu'il était nécessairement une sous-estimation du phénomène réel touchant l'ensemble de la population.

On peut contester le caractère extra-scientifique des manipulations finales des résultats pour en arriver à un taux vraisemblable, crédible et acceptable d'un point de vue politique. Les responsables de la recherche s'étaient donné 3 objectifs distincts: objectiver et mesurer des performances des Canadiens en matière d'alphabétisme (literacy); établir un critère de mesure de l'"analphabétisme fonctionnel" qui soit indépendant des années de scolarité; et pouvoir être utile, vue l'importance des résultats, aux définisseurs et décideurs politiques (29).

Or il semble que les 2 premiers objectifs aient été conditionnés en fin de compte par le troisième, et cela se comprend. Les auteurs de l'enquête ont pondéré les décisions du jury en fonction du caractère d'acceptabilité du jugement d'analphabétisme: du bon sens. Il eut en effet été difficile d'enregistrer officiellement un taux d'environ 33% d'adultes

"fonctionnellemnt analphabètes" au Canada, approché de 40% au Québec et possiblement de 50% à Terre-Neuve! Pourtant, appliquée en toute rigueur, la procédure retenue aurait pu livrer de tels résultats.

Alors peut-être que cette procédure n'était pas si adéquate qu'on l'avait souhaité? Peut-être aussi la définition retenue de l'"alphabétisme fonctionnel" était trop imprécise, ou trop débordante par rapport à une acception plus littérale de l'alphabétisme? N'est-ce que la composition non représentative du jury qui est responsable de la surdétermination des taux d'échecs? On pourrait vérifier et soumettre les mêmes résultats à un jury populaire... Sauf que dans la réalité les décisions se prennent par des jury du 1er type et que les classements sociaux se font à partir de valeurs "cultivées". Le jugement d'analphabétisme est bien social, et en cela les scientifiques qui ont conçu et dirigé l'enquête ont bien fait de laisser le dernier acte au verdict des notables. Mais on peut essayer un autre scénario.

IV - UNE AUTRE LECTURE DES RÉSULTATS

Le problème préalable de la traduction

Il y a, dans la traduction et l'interprétation de l'enquête anglophone, un problème préalable que connaissent tous ceux et celles qui ont pu étudier les questions d'analphabétisme dans les deux langues: la différence sémantique, et surtout connotative, entre "literacy" et alphabétisme, ou "illiteracy" et analphabétisme. Le problème s'est présenté à nouveau dans la première version de la traduction du rapport canadien: le titre "Literacy in Canada", était devenu "L'alphabétisation au Canada". Les deux versions n'ont pas le même sens, elles ne créent pas du tout les mêmes attentes.

Il fallait changer. Par quoi? Alphabétisme? C'est l'équivalent de "literacy", mais le mot est plutôt inusité alors que "literacy" est des plus familiers. De plus, le dictionnaire Robert n'attribue pas à ce terme technique le sens que nous lui donnons ici: l'alphabétisme est "un système d'écriture reposant sur un alphabet". Quant à l'alphabétisation, c'est une activité socio-pédagogique comme on le sait, et non pas un fait linguistique et culturel donné, observable, mesurable en niveaux de connaissance, en échelles de performances.

Il a donc fallu inverser, comme on le fait constamment, le positif en négatif et titrer "L'analphabétisme au Canada", "L'analphabétisme au Québec". C'est conforme au contenu des rapports, aux objectifs de l'enquête. Mais ce faisant, on occulte totalement une précaution déontologique et sémantique que respectent beaucoup d'écrits anglophones traitant de "functional literacy". C'est une attitude positive envers l'objet de recherche et envers la personne qu'il peut désigner, et c'est méthodologiquement une façon nuancée et différencielle de décrire la réalité, plutôt que dualiste ou oppositionnelle. Elle consiste à considérer l'analphabétisme plutôt comme un pôle théorique, un degré zéro qui ne se présente que rarement dans la société. Au delà, dans la réalité sociale, il y a des degrés

d'alphabétisme, des compétences variées et variables, des performances comparables et mesurables. Donc on parlera, pour des populations humaines, de degrés ou de niveaux d'alphabétisme, plutôt que d'analphabètes et d'alphabètes.

Mais encore, "illiteracy" et analphabétisme ont une étymologie et des connotations différentes. La racine latine a acquis dans l'histoire un sens beaucoup plus ample que la racine grecque forgée sur les deux premières lettres de l'alphabet. La première a pris une connotation culturelle et sociale, tandis que la deuxième a gardé du grec sa désignation plus technique, alphabétique. On entend encore par alphabétisation l'apprentissage ou l'acquisition d'un code, tandis que par "literacy" on entend une éducation générale acquise, socialement sanctionnée, qui comprend le code plus un certain capital culturel. "Illiteracy", "illiterate" ont une connotation socialement plus péjorative que analphabétisme ou analphabète. "En anglais, disait le philosophe de l'éducation James Raymond, le mot "literate" suggère une compétence minimale; mais son contraire, "illiterate", suggère bien plus que le manque de compétence minimale. Il suggère un déficit culturel. Je préfère le terme français, parce qu'il semble moins imprégné de ce jugement de classe qui rend le terme anglais problématique"(30).

Du fait de ces différences, il peut être plus invraisemblable en français qu'en anglais de parler de taux aussi élevés d'analphabétisme que 1/4, 1/3 et même, pour certaines populations comme les Noirs aux États-Unis ou les personnes âgées au Québec, de plus de la moitié des individus. Si les anglophones pondèrent l'effet de sens par l'attribut "fonctionnel" admis et le plus couramment employé quand ils parlent d'analphabétisme, cet usage est beaucoup moins fréquent en français. Il est d'ailleurs déconseillé par l'Office de la langue française qui le considère comme un anglicisme. Le mot analphabète serait, selon l'Office, la traduction de "functional illiterate": "une personne ne sachant ni lire ni écrire suffisamment sa langue maternelle ou la langue de son pays d'adoption pour faire face aux exigences de la vie adulte" (31).

Il fallait donc trouver, à partir des résultats de l'enquête sur l'analphabétisme au Canada et au Québec, un moyen de classement des résultats qui soit acceptable autant d'un point de vue scientifique que sémantique et social. Autrement dit, il fallait refaire, pour les lecteurs québécois francophones, le même genre d'opération qu'avaient faite les auteurs de l'enquête pour les Canadiens anglophones en sous-évaluant les résultats. Pour que les conclusions aient du "bon sens", pour qu'elles puissent être utiles, utilisables, utilisées.

Quelle définition?

Il était justifié d'abandonner ce concept polysémique d'"alphabétisme fonctionnel" de plusieurs points de vue: comme on vient de le signaler, parce que son usage n'est pas aussi vulgarisé en français et qu'on peut accepter la recommandation des terminologues, mais aussi parce que le concept est trop variable dans le jargon des spécialistes de l'alphabétisation. John Cairns reconnaissait que "son sens exact restait nébuleux; de toute évidence, il sous-entendait un niveau de lecture, d'écriture et d'arithmétique supérieur à l'alphabétisation simple (ou traditionnelle). Ce terme désignait implicitement l'aptitude à se débrouiller dans une société donnée et à y participer efficacement. Pour certains auteurs, le terme désignait beaucoup plus que l'alphabétisation proprement dite; il englobait les qualités sociales et professionnelles de base" (32). Dans une étude remarquable, Viviane De Landsheere rappelait que "selon qu'on la définit comme l'état de tout individu âgé d'au moins 14 ans mais ayant terminé moins de 5 années scolaires (Forbes, 1982) ou, au contraire, comme la possession d'une culture générale de base (Brown, 1980), l'estimation du nombre d'analphabètes fonctionnels aux États-Unis varie de 1% à 50%" (33).

J'ai essayé de relever les différents usages courants de cette notion d'"analphabétisme fonctionnel". Il y en a au moins huit:

- employé par l'UNESCO pour différencier le phénomène dans les pays industrialisés et dans le Tiers-Monde. Par extension, il permet de distinguer la population autochtone des pays riches de la population migrante ou immigrée. (On lui a trouvé un synonyme en France: "illettrisme". Deux mots, deux populations distinctes, deux phénomènes différents, l'un paraissant normal, l'autre aberrant...)

- désigne les usages de l'écriture; une conception pragmatique qui s'oppose à une conception plus formelle, dite "scolaire" ou "traditionnelle"

- utilisé couramment dans les organismes d'alphabétisation comme niveau intermédiaire entre "analphabètes complets" et alphabètes; l'équivalent de "semi-alphabète", avec en plus une connotation de spécialité pédagogique

- catégorie statistique de population sous-scolarisée n'ayant pas fréquenté le cours secondaire, mais ayant au moins 4 ans de scolarité; parfois elle désigne l'ensemble de la population adulte ayant 8 ans et moins de scolarité déclarée

- au sens très étendu signalé par J. Cairns et très courant dans la "littérature" américaine, il désigne un déficit d'"habiletés de base", de "compétences minimales" pour "fonctionner avec succès dans la société"; ces compétences attendues débordent beaucoup des champs linguistique et cognitif

- par opposition au sens général et maximaliste précédent, on l'emploie aussi au sens minimaliste de décodage grossier, ce niveau élémentaire de déchiffrement que certains appellent "de survie".

- employé en particulier dans le cas de personnes handicapées physiques, le sens précédent s'attache à des fonctions physiques mécaniques, non plus seulement de communication linguistique

- aussi, "analphabétisme fonctionnel" s'emploie quand on ne sait pas vraiment de quoi on parle mais qu'on veut laisser entendre qu'on en sait beaucoup!

Comme alternative, la solution la plus simple, la plus pratique et aussi celle qui s'accorde le mieux avec l'usage courant au Québec, était d'utiliser la définition la plus unanimement acceptée, celle de l'UNESCO (1958):

> "alphabète: personne capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.
>
> analphabète: personne incapable de lire et... "

Même incomplète (lecture et manipulation des nombres?), même imprécise en termes socio-linguistiques (dans quelle langue?), cette définition a l'avantage de contenir le sens littéral connoté dans le mot français, de référer au contexte historique et social de son usage, et aussi de renvoyer aux pratiques quotidiennes de l'écriture, à des situations "fonctionnelles" et non pas formelles ou scolaires. Mais il faut au moins préciser, dans le cas de l'analphabétisme, qu'il désigne l'incompétence dans la langue maternelle ou de "socialisation primaire", et non pas dans une ou plusieurs langues secondes. Cette précision est de grande importance (34). C'est parce que les deux phénomènes ont été confondus que le rapport sur l'analphabétisme au Canada signale des taux très élevés d'analphabétisme chez les immigrants allophones, en particulier chez les universitaires (35).

L'autre avantage opérationnel de la définition de l'UNESCO pour l'usage précis qu'on lui donne ici, est d'expliciter les compétences de lecture et d'écriture. L'une n'est pas semblable, ni substituable à l'autre. L'alphabétisme est un ensemble de compétences en communication écrite qui suppose la connaissance d'un code, mais aussi les savoirs pratiques d'encodage et de décodage dans certains contextes sociaux, ici les contextes familiers les plus courants de la vie quotidienne. Lire seulement, décoder

ou déchiffrer, n'est pas suffisant pour satisfaire au critère de la définition. Lire et comprendre ce qu'on lit, c'est-à-dire investir du sens, de son expérience, dans un texte déchiffré, n'est pas encore un critère suffisant d'alphabétisme. Il faut pouvoir s'exprimer par l'écrit, composer des messages simples et se faire comprendre, entrer dans un processus social de communication qui suppose que l'on connaisse, en plus du code et de son mode d'emploi, les conditions sociales de son employabilité. Si cette compétence de l'écriture en contexte réel n'est pas acquise, on peut être techniquement alphabète, mais on sera socialement analphabète.(36)

Cette complexité du processus de la communication écrite, les auteurs du sondage de 1984 sur l'analphabétisme au Québec ne l'ont pas saisie. Selon eux, "un analphabète fonctionnel, c'est une personne qui a de la difficulté à lire ou à écrire. Un analphabète complet, c'est une personne qui est incapable de lire ou d'écrire."(37) Or les taux des personnes qui ont des difficultés à écrire sont très supérieurs à ceux des personnes qui ont des difficultés à lire des textes élémentaires; et ces derniers taux sont supérieurs à ceux qui ne mesurent qu'un déchiffrement élémentaire. Ces différences, on le verra, sont confirmées entre autres par l'enquête canadienne de 1987.

Considérant ces différents processus, principalement cette dualité de compétence, on pouvait introduire une catégorie statistique mitoyenne entre l'analphabétisme et l'alphabétisme, qu'on a appelée semi-alphabétisme (ou semi-analphabétisme). Ainsi, l'alphabète, aux fins de la mesure, sait lire et écrire; le semi-alphabète sait lire mais non écrire; l'analphabète ne sait pas lire, il aura des difficultés à déchiffrer un texte simple et bref en rapport avec sa vie quotidienne. Le critère de différenciation est le passage de la lecture à l'écriture, à laquelle a été assimilée la compétence en calcul (après vérification des taux de réussites mesurés par l'enquête).

Le concept de semi-alphabétisme est compatible avec (et même inféré par) la définition de l'UNESCO. Il remplit la même fonction statistique que le concept d'"analphabétisme fonctionnel" qu'on a écarté. Il sera opé-

rationnel dans la lecture des résultats de l'enquête. Mais aussi, il est fondé sur l'histoire sociale de l'alphabétisation comme l'ont magistralement montré F. Furet et J. Ozouf dans leur historiographie de l'alphabétisation en France (38). Ces historiens, comme l'anthropologue Jack Goody qui s'intéressa aux usages de l'écriture dans diverses civilisations, ont également associé l'apparition de la statistique, du calcul formel, avec celle de l'écriture. Voici en quels termes J. Goody conclut sa recherche:

> "L'écriture n'est pas un simple enregistrement phonographique de la parole... L'écriture favorise des formes spéciales d'activité linguistique et développe certaines manières de poser et de résoudre les problèmes: la liste, la formule et le tableau jouent à cet égard un rôle décisif. Si l'on accepte de parler d'une "pensée sauvage", voilà ce que furent les instruments de sa domestication".(39)

On aura encore avantage à se référer à cette étude sur l'illettrisme d'un historien de l'éducation, Jean Hébrard, qui écrit:

> "Ceux qui s'adaptent le mieux sont bien entendu ceux participant à l'élaboration de ces transformations, qui écrivent et ne se contentent pas de lire. Ils entretiennent avec la culture écrite des rapports de réciprocité, quel que soit le niveau social et culturel de leur pratique... En ce sens, il est insuffisant de considérer les seules pratiques de lecture lorsqu'on réfléchit sur l'illettrisme." (40)

On pourrait ajouter, ce que nous avons fait: "lorsqu'on cherche à mesurer l'illettrisme".

La reclassification des résultats

À l'aide de la nouvelle définition (et compréhension) de l'analphabétisme, on pouvait reclasser plus formellement les épreuves de l'enquête selon les compétences qu'elles mettaient en oeuvre: lire, écrire, calculer. Dans les épreuves de lecture, l'enquête permettait encore de distinguer 2 niveaux: celui du déchiffrage le plus élémentaire, et celui de la lecture compréhensive.

Les 7 épreuves les plus simples étaient regroupées en une série séparée, l'échantillon. Plutôt que d'avoir recours à un nouveau jury qui aurait déterminé par consensus lesquelles des épreuves sont des indices significatifs d'analphabétisme, l'échantillon, éprouvé comme étant de niveau élémentaire de difficulté, a été globalement utilisé comme test d'analphabétisme au sens de la définition de l'UNESCO.

Puis il fallait sélectionner un certain nombre d'épreuves de niveau supérieur de difficulté, qui exigeaient une compétence minimale en écriture et en calcul. Ces épreuves allaient être le test de semi-alphabétisme. Leur sélection a été faite empiriquement: à partir du niveau de difficulté appréhendé selon le contenu de la question, mais aussi à partir des taux de succès. Un grand nombre de questions se sont avérées manifestement trop complexes pour répondre aux nouveaux critères d'alphabétisme, alors qu'elles avaient pu passer selon le critère d'"alphabétisme fonctionnel" soumis au jury. Comme certaines épreuves plus complexes de lecture compréhensive avaient un taux de réussite équivalent aux épreuves d'écriture les plus simples, elles ont pu être également considérées comme des indices de semi-alphabétisme.

Donc au lieu de classer la population à partir de ses résultats à une vingtaine d'épreuves sélectionnées presque unanimement par un jury extérieur, elle a été classée suivant 2 types d'épreuves de nature et de niveau de difficulté différent. La démarche est justifiée par la procédure décrite, mais aussi elle a été facilitée du fait qu'elle arrive dans un second

temps, quand la démarche précédente a été connue, réfléchie, critiquée, autocritiquée.

Ma participation au jury de l'enquête canadienne n'est nullement indépendante de cette tentative de nouvelle lecture ou interprétation des résultats. Après avoir répondu spontanément, par téléphone, à chacune des questions posées aux membres du jury, j'ai été confronté au caractère très normatif, socialement marqué, de mon jugement. Mes propres exigences en terme de seuil minimum d'alphabétisme étaient très élevées. C'était l'individu singulier qui avait jugé, non pas le sociologue familier des questions d'alphabétisation. Plutôt que des réponses de "bon sens", j'avais donné des réponses non réfléchies, non relativisées, et probablement moins de "sens commun" que de préjugés "cultivés". Et c'est finalement ce "jugement" de tous les membres du jury qui a pesé de tout son poids dans le classement - le déclassement - des répondants.

Cette expérience a ainsi justifié l'essai, plus impersonnel, plus objectif, de rechercher une autre marque à l'analphabétisme que mes propres attentes et aspirations projetées sur une société, que la moyenne statistique des opinions d'un jury sélectionné socialement.

La nouvelle lecture des mêmes résultats aux mêmes épreuves aura au moins cet avantage de signaler la pluralité des prises de vue possibles sur un objet qui se construit et se déconstruit suivant les montages, successifs ou simultanés, qui le font exister.

V. LES PERFORMANCES LINGUISTIQUES ET NUMÉRIQUES

L'enquête sur l'analphabétisme de la population adulte au Canada comprend 4 séries d'épreuves linguistiques et cognitives, graduées selon le niveau de difficulté. Chaque épreuve fait référence à un contexte de vie quotidienne, en principe familier à la plupart des répondants. Chacune des séries vise à mesurer une compétence particulière:

- la capacité de lecture
- la compréhension de textes de prose et la capacité d'appliquer l'information trouvée
- le savoir-faire dans l'utilisation de documents standardisés tels que des cartes, des horaires, des formulaires...
- la capacité de faire des opérations simples en arithmétique dans une application courante: calculer un prix, trouver l'heure d'arrivée d'un avion...

Les épreuves les plus simples sont rassemblées en un échantillon de 7 questions, dont 5 tirées de la série "utilisation des documents" et 2 de la série "capacité de lecture". Il ne comprend aucune épreuve de compréhension de texte ni de manipulation numérique. Dans l'enquête, cet échantillon remplit la fonction de "gardien du seuil": avec un minimum de 3 réponses correctes, on passe; à moins de 3 réponses correctes, on est épargné de la suite des épreuves.

Les indices d'analphabétisme

Au degré zéro, on peut considérer, comme l'ont fait les auteurs de l'enquête, que les individus qui n'ont pas passé le test minimum de compétence sont entièrement analphabètes ("non-literate"): ils sont 8% au Québec. Cependant, ils ne représentent pas entièrement la population identifiée comme telle par l'enquête. Il y a un plus grand nombre de personnes qui ont refusé de participer que de participants. Et parmi celles-là,

malgré toutes les précautions des enquêteurs, il est probable qu'on trouverait un taux plus élevé d'analphabètes "complets" que parmi les répondants. Ce taux de 8% n'est donc qu'un minimum mesurable.

On peut encore considérer les 7 épreuves de l'échantillon comme des indices séparés de mesure approchée de l'analphabétisme au sens de la définition de l'UNESCO, ou encore la moyenne des échecs à cet ensemble d'épreuves comme indice significatif.

Les directives des 5 premières épreuves sont données oralement, les répondants ayant le document correspondant sous les yeux. Seules les deux dernières épreuves sont entièrement à lire.

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, AYANT RÉUSSI AUX ÉPREUVES ÉCRITES ÉLÉMENTAIRES DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE (EN POURCENTAGE)

	Réponses exactes
1. Permis de conduire: encercler la date d'expiration	92%
2. Carte d'assurance sociale: supposant que vous êtes Suzanne Gagnon, signez son nom à l'endroit prévu	88
3. Etiquette de médicament: encerclez la dose à donner à un enfant de 7 ans	87
4. Panneaux de signalisation routière: encerclez celui qui indique que vous arrivez à un feu de circulation	83
5. Prospectus "Voyage au théâtre": encerclez ce que l'admission et l'autobus coûteraient pour voir "Sur la ville"	79
6-7. Texte "Apporter la marchandise au marché":	
(6) De nos jours, comment appelerait-t-on un colporteur? (choix multiple)	87
(7) Pourquoi était-il difficile d'apporter la marchandise au marché? (choix multiple)	79

Les 4 premières épreuves consistent à faire bon usage d'un document usuel et supposent un minimum de compréhension orale ainsi que de déchiffrement écrit. La performance demandée est à la limite de la survie: physique, sociale ou symbolique. Rappelons que le symbole d'analphabétisme était dans les siècles passés une croix à la place de la signature, et qu'aujourd'hui on caricature l'analphabétisme par l'image d'une personne innocente buvant une bouteille de poison, étiquette en évidence.

Le taux d'échec à ces 4 épreuves varie entre 8 et 17%, la moyenne étant de 13%.

Les trois dernières épreuves supposent une compétence minimale en lecture. Il faut remarquer qu'on ne fait pas appel à la capacité d'écrire un message simple dans ces questions de l'échantillon. Les individus qui ont réussi ces épreuves ne peuvent encore être considérés que semi-alphabètes, si l'on s'en tient à la distinction pertinente que faisaient F. Furet et J. Ozouf: semi-alphabète/sachant seulement lire; alphabète/sachant lire et écrire.

Le taux d'échec à ces 3 épreuves varie entre 13 et 21%, la moyenne étant de 16%. Pour l'ensemble des épreuves, le pourcentage moyen d'échec est de 15%.

Si l'on s'en tient à la définition de l'UNESCO d'une personne analphabète appliquée à notre société, on peut réalistement conclure qu'environ 15% des personnes de plus de 18 ans sont au Québec analphabètes. Ou encore, que ce pourcentage varie entre 8 et 21% sur une échelle de performances aux difficultés minimales.

Comment se distribue cette population selon l'âge et le sexe?

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, AYANT RÉUSSI AUX ÉPREUVES ÉCRITES ÉLÉMENTAIRES DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE, SELON L'ÂGE ET LE SEXE (POURCENTAGES)

Épreuves	TOTAL	18-34 ans	35-54 ans	55+	Masc.	Fém.
1.	92	98	94	81	90	94
2.	88	95	94	73	83	93
3.	87	93	85	80	81	92
4.	83	92	88	64	81	85
5.	79	88	82	64	74	84
6.	87	88	91	79	82	91
7.	79	88	84	63	75	84
Moyennes	85	92	88	72	80	89
Moyennes canadiennes	88	92	90	79	87	89

Les jeunes (18-34) ans et les femmes sont les deux catégories de population les plus alphabétisées. 8% des jeunes en moyenne ont échoué aux épreuves les plus simples, mais 28% des plus de 55 ans. L'écart moyen entre femmes et hommes est important: 11% des femmes échouent, et 20% des hommes. Cet écart se rétrécit dans les 2 épreuves qui concernent l'usage automobile: les hommes, plus familiers avec la sémiotique routière, ont là des performances qui se rapprochent de celles des femmes. Ou encore, les femmes ont, dans ce territoire culturel, une maîtrise inférieure, d'où une tendance à la baisse de leurs performances.

La comparaison avec les moyennes de la population canadienne est relativement rassurante: chez les jeunes et chez les femmes, les performances sont identiques au Québec et au Canada. Les écarts sont élevés chez les personnes de plus de 55 ans et chez les hommes. Le fait le plus frappant est l'écart minime, au plan canadien, entre hommes et femmes alors qu'il

est manifeste au Québec. Il y aurait au Québec un phénomène d'analphabétisme masculin si la même tendance s'observe pour d'autres séries de performances.

On ne saurait en conclure, à partir de ces premières épreuves les plus simples, que la comparaison entre le Québec et l'ensemble du Canada présente un même niveau d'alphabétisme chez les adultes les plus jeunes, avec un déficit au Québec pour les hommes. Si on observe, à ce niveau de performances minimales, un même taux d'analphabétisme chez les jeunes adultes et dans la population féminine au Québec et au Canada, il est possible que pour des performances plus difficiles des différences apparaissent.

La comparaison entre les performances de la population globale de chacune des provinces du Canada situe néanmoins le Québec en tête des taux d'analphabétisme (les taux de Terre-Neuve sont plus élevés, mais on ne dispose pas des données de cette province pour l'échantillon):

B.C. (%)	Ontario	Alberta	Manitoba Saskatchewan	Prov. atlantiques	Québec
91	90	89	89	86	85

Les performances générales aux 4 séries d'épreuves

Au-delà de l'échantillon test qui, rappelons-le, ne comprenait aucune épreuve quantitative, on ne pourra plus considérer catégoriquement les performances négatives comme des indices d'analphabétisme pur et simple.

Si certaines épreuves sont encore comparables - en niveau de difficulté, aussi parce qu'elles n'exigent pas d'écrire - à celles de l'échantillon, les plus complexes peuvent exiger un niveau "spécialisé" ou "technique" d'alphabétisme qui dépasse les compétences attendues à un niveau élémentaire d'alphabétisme. C'est le cas, par exemple, d'un poème symbolique ou encore d'articles spécialisés en économie ou en technologie.

De plus, certaines épreuves pouvaient être ambigües, à où un taux de réponses exactes inférieur à 25% dans plusieurs cas. Dans les comparaisons entre les performances des francophones et des anglophones, il faut encore exclure certains écarts anormaux du fait que la traduction a pu causer une différence de niveaux de difficultés, introduire des ambiguïtés, ou créer une distance culturelle entre l'objet de lecture et les références du lecteur.

Dans les 4 séries d'épreuves beaucoup plus que dans l'échantillon, certaines épreuves particulières seront donc plus significatives que les moyennes d'ensembles. Les résultats globaux sont les suivants:

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, AYANT RÉUSSI À CHACUNE DES QUATRE SÉRIES D'ÉPREUVES LINGUISTIQUES ÉCRITES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE (POURCENTAGES)

	Réponses exactes (%)	Age			Sexe	
		18-34	35-54	55+	Masc.	Fém.
Capacité de lecture	62	71	64	45	57	66
Compréhension de textes en prose	48	57	47	36	43	52
Utilisation de documents	66	75	67	50	62	68
Opérations numériques	46	57	57	26	45	48
TOTAL	59	69	61	43	56	62

Les scores les plus élevés sont obtenus dans la série "utilisation de documents", dont on connaît les questions les plus simples (échantillon). Les plus bas sont dans la série numérique. Quant à l'écart important entre la série "capacité de lecture" et la série "compréhension de textes", il est en partie imputable à des épreuves trop complexes dans la deuxième.

Le déficit le plus élevé, au Québec comme au Canada (voir le tableau suivant), chez les jeunes comme chez les plus âgés, chez les hommes comme

chez les femmes, s'observe dans la compétence à faire des opérations numériques simples. Moins d'une personne adulte sur deux est capable de résoudre quelques problèmes numériques élémentaires; seulement 2 sur 3 réussissent l'épreuve la plus simple: calculer un retour de monnaie.

Dans la compétence en calcul, l'écart entre les hommes et les femmes est minimum. Là encore, il s'agit probablement d'un territoire culturel plus familier aux hommes qu'aux femmes. Chez les anglophones au Canada, les scores des hommes sont supérieurs à ceux des femmes (voir tableaux).

Le faible taux de performance est évidemment beaucoup plus élevé chez les personnes âgées que chez les jeunes. Néanmoins, le taux d'échec en calcul est très élevé chez les jeunes (43%). Dans la même tranche d'âge pour l'ensemble du Canada, le taux d'échec est de 28% (voir tableaux).

C'est aussi dans cette série d'épreuves numériques que l'écart est le plus grand entre jeunes adultes du Québec et du Canada, tandis qu'il tend à disparaître dans les deux séries les plus simples. Ceci vient compléter une affirmation précédente: si le taux d'analphabétisme est comparable chez les jeunes adultes au Québec et au Canada, leur niveau d'alphabétisme est nettement plus élevé au Canada qu'au Québec.

POPULATION ADULTE, AU CANADA, AYANT RÉUSSI À CHACUNE DES QUATRE SÉRIES D'ÉPREUVES LINGUISTIQUES ÉCRITES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE (EN POURCENTAGES)

	Réponses exactes (%)	Âges 18-34	35-54	55+	Sexe masc.	fém.
lecture	66	73	68	54	65	67
compréhension	54	60	57	43	53	54
documents	71	77	73	59	59	72
nombres	56	65	60	40	57	55
Total	65	72	67	53	64	65

L'écart entre personnes âgées du Québec et celles du Canada est nettement supérieur à l'écart entre populations globales. Entre hommes et femmes au Canada, l'écart est minime dans l'ensemble des épreuves, comme on l'avait remarqué dans l'échantillon.

La disparité est très grande entre Montréal et le reste du Québec. En fait, comme on le verra dans une autre enquête sur les pratiques de lecture, il s'agit d'une disparité urbain/rural, les données de Montréal étant comparables à celles de la ville de Québec.

POPULATION ADULTE, AYANT RÉUSSI À CHACUNE DES QUATRE SÉRIES D'ÉPREUVES LINGUISTIQUES ÉCRITES, À MONTRÉAL ET HORS DE MONTRÉAL (EN POURCENTAGES).

	Total (%)	Montréal	Québec moins Mtl.
lecture	62	67	58
compréhension	48	54	39
documents	66	71	57
nombres	46	59	34
Total	65	66	54

Les performances de la population de Montréal, tous âges confondus, sont identiques à celles de la population du Canada. Celles du "pays profond" sont inquiétantes: seulement une personne sur trois peut réussir des opérations numériques simples, à peine plus dans les épreuves de compréhension de textes. (Le nombre trop faible des répondants à Montréal empêche de raffiner les comparaisons entre Montréal et le reste du Québec, en particulier pour les jeunes).

Des performances particulières dans les 4 séries

Dans la série "documents", certaines épreuves n'exigent du répondant qu'une compétence de compréhension orale et de déchiffrement d'un texte standardisé comme une facture ou un horaire. D'autres exigent une compétence minimum d'écriture, pour faire un chèque par exemple ou remplir un formulaire de message téléphonique. Les taux de réussite aux premières sont plus élevés que pour les secondes.

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, AYANT RÉUSSI À CERTAINES ÉPREUVES DE LECTURE ET D'ÉCRITURE (EN POURCENTAGES)

	Total (%)	18-34	35-54	55+	masc.	fém.
Réunion: informations, plan et directives sont écrits sur un formulaire. On demande:						
- la date?	84	95	82	71	76	90
- qui est le responsable?	82	93	80	68	71	81
Facture de téléphone: encercler le montant d'appels interurbains à payer	75	81	77	64	69	79
Facture de carte de crédit: faire un chèque au montant demandé						
- montant écrit	71	84	74	46	65	77
- destinataire	66	75	72	41	61	70
Formulaire de demande d'emploi: à compléter	64	71	66	51	63	66

Ces nouvelles épreuves illustrent la difficulté ainsi que la part d'arbitraire à séparer catégoriquement analphabètes, semi-alphabètes et alphabètes. Les taux de performances sont graduels, ainsi que l'est

l'alphabétisme. 15% de personnes étaient analphabètes selon l'échantillon. Pour la question "réunion", le taux d'échec moyen pour tous âges est 17%. Pour la question "téléphone", il monte à 25%. Dans les épreuves écrites les plus simples, les taux d'échec sont encore plus élevés: 33%, soit le tiers de la population adulte.

On peut admettre cet écart de 18% entre les épreuves les plus simples de lecture et les épreuves les plus simples d'écriture comme indice de mesure du semi-alphabétisme. Les niveaux intermédiaires de difficultés aux épreuves de lecture, par exemple dans les questions "réunion" et "téléphone", seraient inclus dans cette catégorie.

Chez les jeunes adultes, alors que 8% étaient considérés analphabètes, 15% supplémentaires sont identifiés comme semi-alphabètes. Chez les plus âgés, 25% étaient analphabètes, 24% supplémentaires seraient semi-alphabètes.

Dans quelles proportions les répondants ont su répondre aux questions les plus simples impliquant compréhension de textes et manipulations numériques? La première compétence est explicite dans la définition de l'UNESCO, la seconde l'est moins si l'on donne à "texte" ou "exposé" un sens strictement alphabétique. En pratique, il faudrait inclure les compétences élémentaires de lecture et de manipulation des nombres dans cette définition (comme on le fait le plus souvent dans les organismes d'alphabétisation).

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, AYANT RÉUSSI À CERTAINES ÉPREUVES DE LECTURE COMPRÉHENSIVE ET DE MANIPULATION NUMÉRIQUE (EN POURCENTAGES)

	Total (%)	18-34	35-54	55+	Masc.	Fém.
Article: "Une nageuse" ...						
- soulignez la phrase qui parle de ce que Mlle Chauvin a mangé	88	95	88	79	82	93
- à quel âge a-t-elle commencé à nager en compétitions?	80	87	78	73	72	87
Menu: vous avez 3$ - vous commandez tel sandwich et la soupe à l'oignon:						
- combien vous revient-il de monnaie?	67	73	72	53	60	73
- combien devez-vous laisser de pourboire à 10%?	54	56	63	42	51	55

À l'épreuve de compréhension, on obtient des résultats semblables à ceux de l'épreuve de lecture incluse dans l'échantillon. Mais les taux d'échec à l'épreuve numérique sont beaucoup plus élevés. Le tiers des répondants ne savent faire 2 opérations élémentaires successives. Quant au calcul de 10% sur une somme de 2 nombres, presque la moitié des répondants échouent, même chez les jeunes et chez les femmes.

Si l'on avait inclus la première épreuve de calcul dans l'échantillon, ce qui peut sembler légitime, le taux moyen d'analphabétisme aurait monté à 17%. La marge de variation entre les épreuves aurait été de 8 à 33%, et non plus de 8 à 21% comme on l'avait retenue.

On peut considérer par contre que le niveau de difficultés de ces opérations numériques est supérieur à celui des questions de l'échantillon, et qu'il est comparable à celui des premières épreuves d'écriture. Dans ce cas, l'échec à ces épreuves numériques les plus simples serait un indice supplémentaire de semi-analphabétisme. En faisant la moyenne des échecs aux épreuves d'écriture et de calcul les plus simples, on obtiendrait une mesure plus approchée du semi-alphabétisme de la population: 21%.

Dans l'enquête canadienne, les auteurs ont adopté une marge d'erreur de 20%, ce qui est raisonnable dans ce type d'enquête. Sur 10 épreuves qu'il fallait réussir, selon le jury, pour être considéré alphabète, ils ont jugé 8 bonnes réponses acceptables. Si l'on applique ici, dans l'acceptabilité des mêmes résultats une même marge d'erreur, on doit alors évaluer le taux d'analphabétisme global à 12%, et le taux de semi-alphabétisme à 17%.

Ainsi, dans la population adulte au Québec, alors que 12% sont identifiés analphabètes, 17% supplémentaires peuvent être semi-alphabètes.

Chez les moins de 35 ans, alors que 6,5% sont identifiés comme analphabètes, 17% supplémentaires seraient semi-alphabètes.

Chez les plus de 55 ans, alors que 22% sont identifiés comme analphabètes, 20% supplémentaires seraient semi-alphabètes.

Chez les femmes, alors que 8% sont identifiées comme analphabètes, 17% supplémentaires seraient semi-alphabètes.

Chez les hommes, alors que 16% sont identifiés comme analphabètes, 16% supplémentaires seraient semi-alphabètes.

La différence marquée entre les hommes et les femmes aux épreuves les plus simples tend à disparaître dans les épreuves plus complexes. Dans certaines épreuves numériques, les hommes font de meilleurs scores que les femmes: c'est le cas par exemple quand il faut lire ou calculer un horaire. Ce rappport différencié de l'analphabétisme aux différents territoires culturels n'est que signalé dans l'enquête. Il mériterait d'être étudié spécifiquement.

Alors que la différence était énorme entre les jeunes et les plus âgés pour les épreuves les plus simples, elle s'estompe là aussi au niveau des épreuves plus complexes.

Dans la comparaison Québec/Canada et Québec/Ontario, les différences importantes signalées au niveau de l'analphabétisme tendent aussi à disparaître à celui du semi-alphabétisme. Pour l'ensemble du Canada, 9,5% des adultes sont identifiés comme analphabètes, et 17% semi-alphabètes. En Ontario, 8% sont analphabètes, et 19% semi-alphabètes.

VI. LES PRATIQUES DE LECTURE

Des sondages sur les habitudes culturelles

Les enquêtes sur les pratiques de lecture (déclarées) n'informent pas directement sur les compétences des lecteurs et des non lecteurs. La caricature du lecteur absorbé par un journal à l'envers est socialement juste: "il faut lire", et si on ne sait pas lire il faut faire comme si l'on savait (41). Les familiers de l'alphabétisation savent que nombreux sont les individus analphabètes qui ont, pendant des années, fait semblant de savoir lire devant leur conjoint, leurs enfants ou leurs amis. Être non-lecteur s'avoue mal quand on est analphabète.

Mais aussi, on peut être alphabète et non-lecteur, surtout quand l'objet de lecture est singularisé: livre, revue ou journal. Dans les sondages recensés sur les pratiques de lecture, les individus qui déclarent être non-lecteurs pour tous objets de lecture ne sont pas identifiés. On ne connaît les taux de lecture que pour des objets séparés.

Une étude, faite à partir d'un sondage de 1978 sur les habitudes de lecture des Canadiens, a pu néanmoins identifier cette catégorie de non-lecteurs et la sérier suivant le degré de scolarité déclarée (42): 9% se disaient non-lecteurs, 31% lisaient des journaux ou des revues mais pas de livres, et 60% lisaient des livres.

Plus on est scolarisé, plus on lit de livres. Au-dessus de 11 ans de scolarité, il n'y a qu'un résidu inférieur à 3% de non-lecteurs. Les chances sont en fait marginales de trouver des non-lecteurs alphabétisés. Dans la population la moins scolarisée (-9 ans), 22% se déclarent non-lecteurs. Si l'on peut supposer qu'il y a encore une forte proportion d'analphabètes qui déclarent lire des journaux ou des revues, ou même des livres, il est impossible ici de les identifier.

On s'en tiendra aux pratiques avouées de lecture, à défaut de pouvoir les mettre en rapport avec les performances de lecture. Les données de plusieurs sondages sont concordantes pour la lecture des journaux, mais divergeantes pour les revues et livres. Il y a des variations dans les questions posées, dans les années et moments d'enquête, dans les âges des populations (Creative Research: 18 ans et plus; les autres, 15 ans et plus), dans les méthodes d'enquête (enquête à domicile, sondage téléphonique), dans l'identification et les contextes des enquêtes, etc... Mais on doit pouvoir grossièrement comparer les résultats de ces sondages.

Dans l'enquête du groupe Creative Research, 8% des Québécois déclarent ne jamais lire de journaux, 42% déclarent ne jamais lire de magazines, et 34% n'ont pas lu ou feuilleté un livre dans les 6 derniers mois.

Dans un sondage similaire de CROP en 1983 (43), 9% déclaraient ne jamais lire de journaux, 14% de revues ou magazines et 13% de livres.

Dans un autre sondage de CROP en 1986 (44), 9% déclaraient ne jamais lire de journal quotidien, et 18% ne jamais lire de revues ou magazines.

Dans un sondage du Centre de sondages de l'Université de Montréal en 1983 (45), 9% n'avaient pas lu de journal dans les 3 derniers mois, 26% de revue et 36% de livre.

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, QUI DÉCLARE NE JAMAIS LIRE DE JOURNAUX, DE REVUES OU DE LIVRES, SELON QUATRE SONDAGES (EN POURCENTAGES)

	journal (%)	revue ou magazine	livre
Creative research (1987)	8	42	34
CROP (1983)	9	14	13
CROP (1986)	9	18	
U de M (1983)	9	26	36

Les sondages CROP ajoutent une autre catégorie dont il faut tenir compte: ceux qui déclarent lire rarement. En regroupant les réponses "jamais" et "rarement", ce que fait CROP dans sa lecture des résultats, on obtient:

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, QUI DÉCLARE LIRE RAREMENT OU JAMAIS DE JOURNAUX, DE REVUES OU DE LIVRES, SELON CROP (EN POURCENTAGES)

	journaux (%)	revues ou magazines	livres
CROP 1983	28	43	50
CROP 1986	30	44	

Dans tous les sondages cités, il y a quelque 9% de non-lecteurs avoués de journaux. Les taux des non-lecteurs de livres sont semblables dans 2 sondages sur 3: entre 34 et 36%. Environ une personne sur 3 déclare ne jamais lire de livre, proportion analogue à celles des personnes identifiées comme analphabètes et semi-alphabètes à partir de performances linguistiques.

Les taux de non-lecteurs de revues varient considérablement: entre 14% et 42%! En regroupant les réponses "jamais" et "rarement" - on peut en effet supposer que des non-lecteurs avouent plus facilement ne lire que rarement plutôt que jamais - trois sondages sur quatre identifient entre 42 et 44% de non-lecteurs de revues. Il y aurait plus de lecteurs de livres que de revues ou magazines. Pourtant, le sondage omnibus de l'Université de Montréal (1983) signale une tendance opposée, et des proportions beaucoup plus faibles. Face à cette contradiction, on s'en tiendra aux données de l'enquête Creative Research puisqu'elles sont recueillies à domicile et plus contrôlées que dans les sondages téléphoniques.

On sait, d'après les performances en lecture et en compréhension d'articles courants de journaux, que les taux d'analphabétisme sont plus élevés que le taux de non-lecture. Déclarer qu'on lit le journal peut signifier, par exemple, qu'on sait trouver la page de l'horaire de télévision, ou qu'on le feuillette pour trouver des annonces publicitaires. Mais on est encore loin de la compétence minimale de lecture et de compréhension de textes. À côté des 91% de lecteurs déclarés, il n'y a qu'environ 80% de lecteurs minimalement efficaces, qui comprennent le sens des articles lus. Le 8% des non-lecteurs de journaux identifié par Creative Research est le même que le taux de performance à l'épreuve la plus simple de "manipulation de documents", qui n'implique pas encore un acte de lecture véritable. On ne peut donc pas conclure que les 9% de lecteurs déclarés de journaux savent lire.

L'enquête canadienne de 1978 sur les habitudes de lecture révélait 9% de non-lecteurs absolus (tous objets de lecture confondus). Ce taux serait supérieur au Québec. En voici un ordre de grandeur, d'après l'enquête Creative Research:

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC ET AU CANADA, QUI DÉCLARE NE JAMAIS LIRE DE JOURNAUX, DE REVUES OU DE LIVRES, SELON CREATIVE RESEARCH (EN POURCENTAGES)

	Québec	Canada
non-lecteurs de journaux	8	5
" " de revues	42	31
" " de livres	34	22

S'il y a 1/3 de plus de non-lecteurs au Québec qu'au Canada, il y avait au Québec en 1978 environ 13% de non-lecteurs absolus. D'après CROP qui fit 2 sondages similaires en 1978 et 1983, il n'y aurait pas d'évolution significative dans les habitudes de lecture des Québécois. On peut par conséquent accepter ce taux de 13% de non-lecteurs en 1978 comme valable encore aujourd'hui (46).

Par comparaison, le sondage de l'Université de Montréal de 1983 révélait que 12% de Québécois déclaraient lire rarement, et 3% ne lire jamais. Ce 3% de non-lecteurs serait manifestement sous-évalué. Les deux catégories rassemblées, on obtient 15%, taux approché du 13% grossièrement estimé ci-dessus, et analogue au taux d'analphabétisme calculé à partir des performances de lecture.

Si ces observations sont justes, la pratique de CROP de regrouper ceux qui lisent rarement et ceux qui ne lisent jamais serait valable de notre point de vue de recherche d'indices significatifs d'analphabétisme.

Quelles variations observe-t-on chez les non-lecteurs selon l'âge et le sexe?

POPULATION ADULTE, AU QUÉBEC, QUI DÉCLARE NE JAMAIS LIRE DE JOURNAUX, DE REVUES OU DE LIVRES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE (EN POURCENTAGES)

	Total (%)	18-34 ans	35-54	55+	Masc.	Fém.
non-lecteurs de journaux	8	6	8	4	7	10
de revues	42	35	39	53	51	32
de livres	34	33	37	59	41	27

Les tendances observées pour les performances linguistiques se répètent pour les pratiques de lecture, mais seulement dans le cas des revues et des livres. L'écart est très grand entre les femmes et les hommes. Les femmes lisent aussi plus que les jeunes adultes, notamment dans les livres. La non-lecture de livres et de revues augmente avec l'âge.

Pour les journaux, les tendances s'inversent. Plus d'hommes que de femmes lisent le journal, et plus de personnes âgées que de jeunes adultes. Les journaux seraient un territoire culturel plus masculin que féminin (ce que les hommes lisent le plus dans un journal: les sports). Chez les

personnes âgées, l'analphabétisme ne serait pas du tout incompatible avec la fréquentation régulière du journal.

Il y a deux fois plus de personnes qui ne lisent pas le journal dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans l'Estrie qu'à Québec et Montréal. Les non-lecteurs de livres sont les plus nombreux dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, dans l'Estrie, dans l'Outaouais et la Côte Nord. C'est aussi dans l'Estrie que les non-lecteurs de revues sont les plus nombreux. Par contre, les lecteurs de journaux, de revues et de livres sont proportionnellement aussi nombreux dans le Saguenay-lac St-Jean qu'à Québec et Montréal. La dichotomie déjà mise en évidence par Creative Research entre le pays profond et Montréal, ou plus généralement entre le rural et le métropolitain, doit faire exception du Saguenay-lac-St-Jean. Ce caractère d'isolat cultivé a maintes fois été remarqué (47).

Parmi les non-lecteurs, l'enquête de CROP de 1983 cherchait encore à savoir pourquoi les non-lecteurs ne lisaient pas. 2% avouaient être analphabètes. Dans le sondage de l'Université de Montréal de la même année, 1.8% étaient aussi identifiés comme analphabètes. C'est bien infime par rapport au taux des non-lecteurs (13%); ça l'est encore plus par rapport aux non-lecteurs de livres (au moins une personne sur 3), ou de revues (presque une personne sur deux).

Des traces d'analphabétisme culturel

Pour compléter ces comparaisons dans le champ de la lecture, il aurait été utile de trouver des indices quantitatifs dans le champ plus vaste des communications, qui peuvent être orales mais aussi iconiques, symboliques, physiques, voire même extra-sensorielles. Les difficultés de communication par le moyen de l'écrit peuvent avoir des échos, des homologies dans les autres modes de communication (ce qui n'est pas le cas dans les cultures essentiellement orales).

On sait par exemple qu'en milieu urbain, les personnes analphabètes circulent peu, que leur mobilité géographique est réduite; que dans beau-

coup de cas les échanges oraux sont aussi réduits et stéréotypés; que l'isolement physique, mais aussi psychique, tend à rétrécir énormément le territoire des échanges linguistiques, sexuels, symboliques, etc. Il faudrait pouvoir saisir l'analphabétisme dans ces diverses manifestations sémiotiques, et non seulement dans le registre de la langue écrite qui a le lourd inconvénient de toujours ramener aux archétypes-stéréotypes scolaires du lire-écrire-calculer.(48)

Dans un sondage sur la popularité de Ronald Reagan (à l'occasion de sa rencontre avec le Premier Ministre du Canada à Québec en 1985), 16% des personnes adultes consultées par téléphone ne pouvaient nommer le président des États-Unis (49). On peut considérer ce chiffre troublant comme étant un indice de l'analphabétisme culturel des Québécois, mais il demande à être comparé à d'autres. Il aurait été utile par exemple de connaître le nombre de personnes qui ne pouvaient nommer le Premier Ministre du Canada, du Québec, et même leur ville et leur province (50).

Un autre sondage, réalisé en mai 1987, permettait de constater que seulement 71% des Québécois avaient entendu parler de la Charte des droits et libertés, en vigueur depuis presque cinq ans (51). Pourtant, moins on est scolarisé, moins les revenus par ménage sont élevés, et plus on passe de temps par jour devant la télévision. Si les chances théoriques de recevoir ces informations audio-visuelles sont plus grandes que pour les personnes diplômées aux revenus supérieurs, la probabilité objective que de telles informations "passent" et soient comprises, ... par les personnes analphabètes est faible...

Ces traces d'information sur les pratiques de communication ne sont pas souvent mises en relation avec l'analphabétisme, elles ne sont pas facilement accessibles par cette entrée. La piste est signalée. Je la crois féconde. Elle reste à explorer.

VII. LES ESTIMATIONS DE L'ANALPHABÉTISME AUX ÉTATS-UNIS

L'enquête canadienne du Groupe Creative Research était une réplique adaptée d'une enquête américaine (1985) sur le niveau d'alphabétisme des jeunes adultes de 21 à 25 ans (52). Aux États-Unis, dès 1973, des chercheurs avaient élaboré une batterie de tests qui visaient à mesurer, non plus une compétence théorique, mais des performances à des épreuves pratiques de vie courante: le fameux "Adult Performance Level" (APL), qui est à l'origine des enquêtes plus récentes.

Norvell Northcutt, de l'Université du Texas, avait mis au point une série de 65 épreuves qui comprenaient, outre les indices classiques d'alphabétisme (lecture, écriture, calcul), des épreuves de résolution de problèmes, de relations interpersonnelles, d'économie domestique, de santé, de connaissance des affaires publiques, etc. Le but était de connaître le nombre d'adultes n'ayant pas les compétences minimales requises pour assumer leurs responsabilités ordinaires dans la vie. La notion d'"alphabétisme fonctionnel", mesurant des capacités ou savoirs-faire appliqués plutôt que des compétences fondamentales limitées à la communication écrite et inspirées des exercices scolaires, allait rapidement s'imposer malgré les critiques adressées au APL (53).

Le Gouvernement américain, appliquant la batterie de tests du APL, calculait ainsi qu'au début des années 1970, 23 millions d'adultes étaient "fonctionnellement analphabètes" (19%), et 34 millions étaient considérés à la marge de l'incompétence. 57 millions d'Américains n'avaient pas les compétences minimales jugées nécessaires pour s'acquitter des tâches ordinaires dans la vie quotidienne, soit plus d'un adulte sur trois.

Les auteurs de l'enquête APL ont actualisé leurs évaluations au début des années 1980. Ainsi, 26% des adultes ne savent pas vérifier si le montant de leur chèque de paye est exact; 22% ne savent pas rédiger correctement une adresse sur une enveloppe; 20% ne savent pas remplir un chèque;

40% ne savent pas calculer un retour de monnaie sur présentation d'une facture de caisse... En conclusion, les auteurs de l'enquête évaluent à 30 millions (17%) les personnes "fonctionnellement incompétentes", et à 54 millions (30%) celles qui sont à la marge de l'incompétence. (54)

J. Kozol, dans Illiterate America, propose pour sa part des chiffres sensiblement inférieurs, à partir d'un mode de calcul différent: les performances sont classées selon deux niveaux scolaires théoriques: inférieur à la cinquième année du primaire, ou inférieur à la neuvième année. Il s'agit bien de performances réelles, et non pas de durée de fréquentation scolaire.

Par exemple, il faut un niveau de 9e année pour comprendre, sur un flacon, les directives à suivre en cas d'empoisonnement; une 10e année pour comprendre les directives d'un formulaire d'impôt; une 12e année pour comprendre un formulaire d'assurance-vie. J. Kozol prétend, en accord avec d'autres spécialistes sur la question, qu'il y aurait en 1984 25 millions (14%) d'adultes dont le niveau de lecture est inférieur à la 5e année, et 35 millions (20%) inférieur à la 9e année. Les premiers sont identifiés comme analphabètes, c'est-à-dire qu'ils ne savent pratiquement pas lire, les seconds sont identifiés comme semi-alphabètes, pour qui le niveau d'alphabétisme est jugé inférieur au niveau des exigences sociales minimales.

Les deux groupes rassemblés, il y aurait 60 millions d'"analphabètes fonctionnels" aux États-Unis, soit un adulte sur trois. Le calcul dépend, selon J. Kozol, du niveau de compétence jugé nécessaire et du niveau de "fonctionnement" souhaité dans la société:

> "Si nous acceptons qu'il suffit de savoir lire les directives les plus simples, des grandes affiches signalant un danger d'empoisonnement, des signaux routiers, des slogans imprimés et des menus de restaurant "fast-food" pour pouvoir fonctionner dans notre pays, alors c'est vrai que 25 millions de personnes ne passent pas le cap. Si, cependant, nous croyons qu'une

> personne est alphabète dans une société comme la nôtre seulement quand elle est suffisamment informée pour pouvoir participer au jeu démocratique ... alors il faut parler de tous ceux qui ne peuvent lire ni comprendre la presse écrite et qui courent le danger d'exclusion du marché de l'emploi pour la décennie à venir ." (55)

Dans son rapport à la presse américaine, J. Kozol estime que s'il faut un niveau minimum de 9e année pour comprendre la plupart des articles de journaux (alors que le Washington Post évaluerait cette compétence au niveau de la 12e année), il y aurait 30% d'adultes qui ne seraient pas à ce niveau de compréhension minimale et 15% qui n'arriveraient pas même à lire ces journaux.

Le département de l'Éducation du gouvernement fédéral américain fait officiellement des estimations inférieures de la population adulte analphabète (on n'y parle plus d'"analphabétisme fonctionnel"...). Selon une enquête menée par le Bureau du Recensement en 1982, au moyen d'un test (Measure of Adult English Proficiency - MAEP -) administré à domicile auprès de 3400 personnes âgées de plus de 20 ans, entre 17 et 21 millions d'adultes sont analphabètes, soit près de 13% de la population adulte. C'est l'évaluation la plus conservatrice:

> "Nous ne croyons pas qu'il soit raisonnable de faire des estimations inférieures. Par contre, on peut facilement faire des estimations plus élevées en élaborant des critères plus précis d'alphabétisme. Cependant, en tenant compte des limites du test MAEP, nous pensons que notre approche est préférable car elle maximise la discrimination entre les groupes à risques élevés et les groupes à risques moindres." (56)

Selon cette enquête, 41% des personnes analphabètes habitent des centres métropolitains, alors que 8% sont des ruraux; 56% ont moins de 50 ans; 70% n'ont pas terminé le secondaire; 42% n'avaient aucun revenu l'année précédente. Les "États à plus haut risque" d'analphabétisme sont New York, le Mississipi, la Louisiane et le District de Columbia.

Le test MAEP regroupe 26 épreuves qui consistent à identifier des mots-clés et des phrases puis à répondre à des questions de type "choix multiple". En-dessous de 20 réponses justes, on est classé comme analphabète. Par exemple, on demandait de cocher la bonne réponse à l'épreuve suivante: "Ne laissez pas une autre personne/ a) utiliser b) avoir détruit c) aller perdre d) laisser expirer/votre carte d'identité médicale." Les auteurs prétendent que cette limite de 20 réponses justes, testée et validée, est la plus discriminante dans la distinction des "groupes à haut et bas risque d'analphabétisme".

On évalue aussi, au ministère de l'Éducation, à 2 millions le nombre de nouveaux analphabètes chaque année, issus de l'école ou immigrants. C'est environ un même nombre de personnes qui chaque année participent à un programme d'alphabétisation. Donc malgré les interventions spéciales des États, des associations communautaires et des bénévoles, le nombre des analphabètes ne tend pas à diminuer aux États-Unis. Ce que J. Kozol affirmait dans son rapport à la presse américaine: "Il est réaliste de croire que nous assisterons, si ce processus n'est pas arrêté, à la croissance d'une classe permanente d'analphabètes d'ici à l'an 2000" (p.11).

Le rapport déjà cité du National Advisory Council on Adult Education Literacy Committee (NACAE) au Président et au Congrès cherchait à expliquer pourquoi les estimations de l'analphabétisme aux États-Unis étaient si variables, quelles étaient les raisons de l'incidence de l'analphabétisme, en particulier dans le système scolaire, et faisait un grand nombre de recommandations visant à améliorer la qualité de l'école (57). Selon les auteurs, les grands écarts dans les évaluations seraient dus essentiellement à deux conceptions différentes de l'analphabétisme: l'analphabétisme "de base" et l'analphabétisme "fonctionnel". Les deux

seraient parfois utilisées indistinctement, et chacune de ces notions n'est pas assez clairement définie ni délimitée afin de permettre des mesures précises. La notion d'"analphabétisme fonctionnel" est trop extensive: on confond avec abus les difficultés de lecture et les difficultés de fonctionner avec succès dans la société. Les critères de compétence minimale en lecture varient, ainsi que les appréciations d'équivalence en niveaux scolaires. Les données des recensements sur la scolarité de la population ne sont pas des indicateurs fiables des taux d'analphabétisme. De plus, des groupes de pression ont tendance à surévaluer le phénomène pour inciter l'État à financer plus largement les interventions d'alphabétisation.

Ce rapport ne retient aucun chiffre, il ne propose pas d'autre solution à la confusion dénoncée que la clarification des définitions, la délimitation de niveaux précis d'alphabétisme et un système de mesure des progrès accomplis. Par contre, il définit les compétences, les "outils essentiels" que chaque personne devrait posséder dans un régime démocratique: "savoir lire et comprendre, savoir traduire des idées complexes en écriture intelligible, avoir une certaine maîtrise de la pensée mathématique, et pouvoir compter sur un capital d'informations sûres." Si l'on appliquait ces nobles exigences comme critères d'alphabétisme de la population, il est pour le moins probable que les évaluations les plus dramatiques seraient encore sous-estimées!

Est-ce que nous pouvons comparer, même très grossièrement, les chiffres américains avec ceux du Canada et du Québec? L'enquête Creative Research avait inclus un échantillon test des jeunes de 21 à 25 ans pour pouvoir faire ces comparaisons.

D'après l'enquête, le taux moyen des performances des francophones au Canada serait de 88% par rapport à celui des anglophones. Mais si l'on isole le groupe des 21-25 ans, les performances des deux groupes linguistiques sont sensiblement égales. On peut donc, pour fins de comparaison avec les données américaines, assimiler les données canadiennes et québécoises.

Globalement, pour l'ensemble des épreuves, les jeunes adultes canadiens n'ont pas des performances supérieures aux jeunes Américains, malgré la forte incidence de l'analphabétisme chez les Noirs et les hispanophones compris dans l'échantillon américain. Les Canadiens ont des scores inférieurs à ceux des Américains dans 2 séries d'épreuves (lecture, documents) sur 4.

D'après cet indice, la comparaison des données du Québec et des États-Unis est possible, avec une forte probabilité de taux supérieurs d'analphabétisme au Québec pour l'ensemble de la population adulte.

CONCLUSION

Il a été conseillé de remplacer le terme "analphabétisme fonctionnel", tel qu'il est d'usage courant dans les pays anglophones, par celui d'analphabétisme au sens que lui donnait l'UNESCO dans sa définition de 1958. Il a été aussi proposé d'employer le terme "semi-alphabétisme" (ou semi- analphabétisme) pour graduer, quand c'est nécessaire, les degrés intermédiaires de compétence entre l'analphabétisme et un hypothétique degré accompli d'alphabétisme.

J'espère avoir montré qu'un changement aussi mineur permettait de satisfaire des exigences linguistiques, terminologiques, sociologiques, ainsi que des attentes opérationnelles de la part des personnes qui utilisent tous les jours ces notions ou concepts. Et si l'on relit l'essai percutant de Jonathan Kozol, Illiterate America, on y trouvera encore des arguments humanistes pour mieux abandonner définitivement l'attribut "fonctionnel" qui ponctue presque tous les discours technocratiques sur l'analphabétisme.

Ce changement de définition est aussi un changement de point de vue sur l'objet, qui détermine les modalités de sa mesure, de ses estimations. J'ai ainsi proposé une autre lecture des données de l'enquête sur l'analphabétisme au Canada, selon laquelle 28% des personnes adultes au Québec seraient "analphabètes fonctionnelles". Selon cette autre procédure de lecture, 12% des personnes adultes ont été identifiées comme analphabètes, et 17% semi-alphabètes. Total: 29%, trois personnes sur 10. On en arrive approximativement au même résultat: Est-ce trop?

On peut critiquer la méthodologie de l'enquête originale. Cela a été fait dans le présent essai pour la partie la plus contestable de l'enquête: la procédure du classement des résultats suivant les opinions du jury. J'ai donc procédé à un reclassement. On peut encore adresser à l'enquête des critiques sévères, comme la longueur excessive du questionnaire, le manque de précisions et d'adéquation culturelle de certaines questions en

français, etc. (58). Malgré toutes ces réserves qui justifient qu'on parle de données approchées ou approximatives et qu'on élimine les plus douteuses, il reste que cette enquête est l'unique source de données fiables et nombreuses sur l'analphabétisme, et qu'elle est méthodologiquement plus satisfaisante que les approches antérieures. On ne peut pas ne pas "faire avec".

On sait que la scolarisation est loin d'être la seule variable qui détermine la compétence linguistique, que l'alphabétisme n'est pas réductible à la longévité ni même aux résultats scolaires. On sait aussi - certains découvrent - que le phénomène de sous-scolarisation de la population adulte peut cacher des taux beaucoup plus élevés d'analphabétisme. Au Québec, un adulte sur quatre a moins de 9 années de scolarité; un sur deux n'a pas le diplôme d'études secondaires (DES); plus de un sur trois des moins de 35 ans ne fréquentant pas l'école n'a pas le DES (59). Faut-il se surprendre que 6,5% de ces jeunes adultes soient identifiés comme analphabètes après épreuves de compétence et 17% d'entre eux semi-alphabètes?

Si les données québécoises en matière de sous-scolarisation, de non lecture et d'analphabétisme sont supérieures à celles de l'Ontario et à celles du Canada en entier, ce que l'on savait, leur ordre de grandeur, aussi déplorable soit-il, est comparable à celui des estimations américaines et même européennes (60). Il n'est pas surprenant alors que dans un sondage au Canada, 56% des personnes interrogées reconnaissent que l'analphabétisme est un problème extrêmement important, immédiatement après l'alcool au volant (61). Même chose en France: selon une enquête de la Fédération Léo-Lagrange, "hier tabou, il (l'analphabétisme) serait aujourd'hui au troisième rang des préoccupations nationales derrière le chômage et les problèmes de santé (62).

Mais encore, on peut être surpris, face à un phénomène aussi massif d'analphabétisme, des faibles taux de participation à des activités d'alphabétisation, des difficultés de recrutement de la "clientèle". Est-il possible, s'il y en a tant, qu'on ne les voit pas, et qu'ils ne se présentent pas?

Il faut bien distinguer le phénomène tel qu'il est observé de l'extérieur, par des épreuves objectivant les performances des individus, et le phénomène tel qu'il est vécu ou représenté par ceux à qui on l'attribue. Pour un grand nombre d'individus identifiés comme analphabètes, le problème n'est pas perçu, il n'est pas important, voire il n'existe pas. Si, selon l'enquête, trois Québecois sur dix sont analphabètes ou semi-alphabètes, seulement 11% déclarent avoir subi les conséquences, au travail ou dans la vie, de leurs difficultés en lecture et en écriture. A la question de savoir si lire et écrire était important au travail, 38% répondant négativement. A la question générale de savoir s'il est important de bien écrire, lire et parler en français, plus de la moitié des Québécois répondent par la négative. Et 60% croient qu'il n'est pas important, de la part des parents, de lire des histoires à leurs enfants (63).

Face à ces attitudes massives d'indifférence à la compétence linguistique (ou de différence par rapport à nos valeurs "cultivées" - tout particulièrement en éducation), on ne s'étonnera pas du hiatus qui peut exister entre la définition, la perception sociale de l'analphabétisme et les représentations des individus qu'on identifie comme tels. Ces individus, agglomérés, font des masses ayant leurs valeurs propres, des attitudes différentes en termes de communications, des aspirations aussi différentes en terme d'alphabétisme. Il n'y aura que très peu de chances qu'on les retrouve en éducation des adultes, à commencer par l'alphabétisation. C'est un constat que faisait le Conseil supérieur de l'éducation:

> On observe que les personnes les plus faiblement scolarisées sont celles qui participent le moins aux activités de formation, en tout cas de formation qualifiante. Même constat en ce qui a trait aux personnes qui n'arrivent pas à s'intégrer au marché du travail: moins une personne est considérée comme "active", moins elle participe à des activités de formation...

> Le constat qui s'impose, c'est que l'imposant dispositif d'éducation des adultes... est loin de rejoindre les groupes de population dont les besoins de formation sont les plus pressants..." (64)

Je n'irai pas plus loin au-delà du constat du phénomène et de ses estimations en chiffres. En deça, il y a le problème des causes; au-delà, il y a la volonté politique et sociale d'enrayer les causes et de résoudre les problèmes, il y a aussi l'évaluation de l'efficacité des dispositifs en service...

À la question "Est-ce trop?", j'ai brièvement répondu. Le constat est fait. On pourra le nier, l'ignorer, mais il ne manquera pas de resurgir. Avec d'autres moyens (importants), on pourrait commander une autre enquête. Je crois que cela n'est pas primordial immédiatement.

La question "Est-ce trop?" se repose, mais maintenant d'un point de vue de société et d'action. Elle est posée de plus en plus et avec de plus en plus d'insistance, comme en témoigne ce rapport au gouvernement fédéral:

> "À moins qu'on ne déploie des efforts particuliers pour lutter contre cette tare nationale que constitue l'analphabétisme, le Jury croit que le problème de l'analphabétisme fonctionnel au Canada, loin de se résorber avec le temps, mènera à une véritable crise dans la décennie qui vient". (65)

Si j'ai choisi de citer cet extrait parmi beaucoup d'autres, c'est qu'il illustre en même temps plusieurs façons de poser actuellement la question. D'une façon pathétique et dramaturgique qui peut être dangereuse pour les personnes visées: en effet, on passe facilement de la "tare nationale" aux personnes tarées. L'analphabétisme a manifestement cette connotation affligeante qui risque de s'abattre sur un tiers de la population.

On parle aussi d'alphabétisation en termes de lutte, de campagne d'éradication, etc. C'est encore une façon dramaturgique et mythique de voir les choses. L'analphabétisme n'est ni un fléau, ni une épidémie. Il est à peine visible, il ne tue pas ni ne disparaît après traitement radical. Monter ici des croisades d'éradication serait un nouveau chapitre western pour Don Quichotte.

Oui le problème est réel et sérieux. Il n'est pas un archaïsme. Il ne risque pas de se résorber tout seul avec le temps. Il est inscrit dans nos structures de sociétés industrielles et post-industrielles, il se reproduit et se renouvelle malgré les investissements en éducation, en bibliothèques, en télévision, en publicité. Mais il faut le contenir et chercher à le résorber, sinon il gagne...

Quant à l'annonciation d'une "véritable crise", c'est un autre effet rhétorique qui consiste à s'aveugler sur le présent et à projeter dans un temps mythique, même proche, une catastrophe hypothétique. On diagnostique au présent une crise de la langue maternelle, une crise de l'écriture et plus généralement des anciens modes de transmission de l'information, une crise de la main-d'oeuvre et de la qualification professionnelle, une crise de l'école, des enseignants, une crise des droits de l'homme ou de la personne, etc...

Cette nouvelle crise, ou nouvelle appellation d'un vieux problème qui se renouvelle, on s'en indigne et par ailleurs on s'en accommode. Il y a longtemps qu'existe l'analphabétisme utile, "fonctionnel". Il est toujours recherché: pour le marché de la main-d'oeuvre immigrée ou migrante, pour l'organisation de l'économie internationale de sous-traitance (le "plan américain" pour les Caraïbes, par exemple), mais aussi par les prêcheurs pendant les campagnes électorales, par l'industrie des médias audio-visuels, la publicité, globalement la culture programmée de masse, etc. Voilà un autre sens pour le terme "analphabétisme fonctionnel" qu'il est justifié de combattre, cette fois non plus d'un point de vue sémantique, mais d'un point de vue individuel et universel de droit, de dignité de la personne.

NOTES

1. L'école s'adapte à son milieu, Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible, Ministère de l'Éducation, 1980.

   Il y avait longtemps cependant qu'étaient menées, sous différentes formes, des activités d'alphabétisation au Québec. Mais du point de vue ministériel, ces interventions n'étaient pas spécifiques. Elles pouvaient être confondues avec la formation professionnelle (préparation à l'emploi), avec l'éducation populaire ou avec la formation générale: cf. J.P. Hautecoeur, "Essai d'historique de l'alphabétisation et considérations actuelles", ALPHA 84, Ministère de l'Éducation, 1984.

2. The Creative Research Group, Literacy in Canada - A Research Report - Prepared for Southam News, Ottawa, 1987; Literacy in Quebec - A Research Report - prepared for Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Québec, 1987.

   Ces deux rapports sont actuellement en traduction au Secrétariat à l'alphabétisation du Secrétariat d'État, Ottawa.

3. Jean-Paul Hautecoeur, Literacy in Canada - A Research Report: Compte-rendu critique, Ministère de l'Éducation, septembre 1987.

4. Robert Maheu, Claude Saint-Germain, L'analphabétisme au Québec, Résultats d'un sondage, Ministère de l'Éducation, 1984.

5. Literacy in Quebec - A Research Report, op. cit. (p. 19-20).

6. The National Advisory Council on Adult Education Literacy Committee, Illiteracy in America: Extent, Causes and Suggested Solutions, US Government Printing Office, Washington DC, 1986, (p. 10).

7. Jean-François Lae, Patrice Noisette, Je, tu, il, elle apprend, Etude documentaire sur quelques aspects de l'illettrisme, Ministère des Affaires sociales, La Documentation française, Paris, 1985, (p. 11).

8. V. Espérandieu, A. Lion, P. Benichou, Des illettrés en France, Rapport au Premier Ministre, La Documentation française, Paris, 1984 (p. 38).

9. Jonathan Kozol, Illiterate America, Anchor Press/Double Day, Garden City, N.Y. 1985 (p. 5)

10. John Cairns, L'analphabétisme chez les adultes au Canada, Rapport présenté au Conseil des ministres de l'Éducation, sept.-oct. 1987. Il écrit: "Les données du recensement, les sondages et autres types d'enquêtes font appel à des procédés qui conviennent rarement aux analphabètes..." (p. 3)

11. Jean-François Lae, Patrice Noisette, op. cit., (p. 29)

12. Document d'orientation sur le développement de l'alphabétisation en milieu scolaire, Direction générale de l'éducation des adultes, Ministère de l'Education, nov. 1987.

    Ce document ministériel, qui est une nouvelle version du Rapport du Comité provincial sur les orientations et les éléments proposés pour un plan d'action ministériel en alphabétisation (juin 1987), concluait devant les grandes différences des estimations numériques: "Devant l'incohérence des résultats des études effectuées jusqu'à présent, il importe qu'une autre évaluation de la clientèle soit réalisée au Québec..." (p. 9)

13. The Creative Research Group, op. cit.

14. Office des statistiques de l'UNESCO, Estimates and Projections of Illiteracy, UNESCO, Paris, 1978.

15. "Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de la communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté", cité dans J.P. Hautecoeur, A. Dugas, Introduction aux pratiques et politiques en alphabétisation, Editions de l'Université du Québec à Montréal, Montréal, 1987, (p. 8).

16. Audrey Thomas, L'analphabétisme chez les adultes au Canada, Commission canadienne pour l'UNESCO, Ottawa, 1983.

17. L'analphabétisme chez les adultes au Canada, L'expérience et les faits récents, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, mai 1984 (p. 22).

18. The Canadian Association for Adult Education, Educationally Disadvantaged Adults: a Profile, Toronto, juin 1985 (p. 7-8).

19. Thelma Blinn, Maud Hody, Literacy for CSE Atlantic, cité par John Cairns, op. cit. (p. 6).

20. Robert Maheu, Claude St-Germain, op. cit., (p. 3)

21. J.P. Hautecoeur, "Sondage léger, conclusions lourdes", ALPHA 86, Ministère de l'Education, Québec, 1986, (p. 243-266)

22. The Creative Research Group, Literacy in Canada, (p. 6)

23. Ibid, (p. 74)

24. Update on Adult Literacy, U.S. Department of Education, Washington D.C., 1986 (p. 2)

25. Robert Barnes interviewé par Ezra Bowen, "Losing the War of Letters", Time, 5 mai, 1986 (p. 59)

26. Concept emprunté à l'UNESCO, L'analphabétisme dans le monde au XXe siècle, 1957, (p. 38) et extrait de Robert Maheu, Claude St-Germain, op. cit. (p. 8)

27. Dans le Document d'orientation du ministère de l'Education (nov. 1987) on peut lire: "L'analphabétisme n'est pas un phénomène qui disparaît avec la scolarisation" (p. 10); "Les changements sociaux et technologiques entraînent la croissance de l'analphabétisme fonctionnel. C'est peut-être de façon continuelle qu'il convient d'envisager l'intervention en alphabétisation" (p. 57)

28. I. Kirsch, A. Jungeblut, Literacy: Profiles of America's Young Adults (Final Report), National Assessment of Educational Progress, Princeton N.J., 1986.

29. Cette enquête était fort attendue, notamment par le Secrétariat d'État du Gouvernement fédéral qui préparait son entrée politique dans le champ de l'alphabétisation.

30. James C. Raymond, "Réflexions sur l'alphabétisation/Meditations on Literacy", conférence au Collège Dawson le 21 septembre 1987, Montréal, (inédit).

31. Terminologie de l'éducation, Ministère de l'Education, Québec, 1985, (p. 28).

    Cette définition donnée par les terminologues est inacceptable du fait qu'elle s'applique indifféremment à la langue maternelle ou à la langue du pays d'immigration. L'analphabétisme, phénomène linguistique éminemment social, ne peut être confondu avec la méconnaissance d'une langue seconde, de son système graphique. Employé dans ce dernier sens, il signale une analogie sémantique - comme on peut parler d'"analphabétisme informatique" ou technologique - tout en occultant des différences culturelles et psychosociologiques fondamentales. L'irréductibilité des deux phénomènes est bien connue des éducateurs qui travaillent dans les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), de même que la confusion institutionnalisée qui leur a longtemps causé des problèmes ardus.

32. John Cairns, op. cit. (p. 4).

33. Viviane de Landsheere, "Des compétences minimales pour l'enseignement secondaire", Perspectives, vol. 17, no 1, 1987.

34. György Szépe, "Langue maternelle, politique linguistique et éducation", Perspectives, vol. XIV, no 1, 1984 (p. 65-76).

    Le linguiste hongrois écrit: "La maîtrise de la première langue, c'est-à-dire de la langue maternelle ou, plus exactement de la variante linguistique qui constitue la langue maternelle de l'individu demeure l'étape décisive de son développement linguistique" (p. 70).

35. Les auteurs du rapport affirment que "la probabilité d'être analphabète selon notre enquête est de 35% pour les résidents nés à l'étranger, et de 22% pour les résidents nés au Canada" (p. 89). De même qu'ils signalent un chiffre "intriguant" pour la population qui a fréquenté l'université: alors que chez les natifs du Canada 6% sont classés analphabètes (!), il y en aurait 29% chez les immigrants (p. 91)! L'absurdité est due en partie à la confusion introduite par la définition de l'alphabétisme fonctionnel retenue pour l'enquête.

36. J.P. Hautecoeur, "Langue, école, culture et analphabétisme", ALPHA 86, op. cit. (p. 267-325); Serge Wagner, "La lecture, l'écriture et l'alphabétisation", ALPHA 84, Ministère de l'Education, 1984 (p. 83-114)

37. R. Maheu, C. St-Germain, op. cit. (p. 1). Néanmoins, les auteurs justifient l'usage du "ou" comme technique de sondage qui assure de meilleures chances de réponse.

38. François Furet, Jacques Ozouf, Lire et écrire, L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry, Les Editions de Minuit, Paris, 1977. Ils écrivent: "Il y a eu une vaste demi-alphabétisation, centrée sur la lecture... La lecture ne se distingue que très lentement de la mémorisation; quand elle n'est pas jointe à la maîtrise de l'écriture, elle est la mnémotechnie d'un dessin plus que le déchiffrement d'un texte... La modernité, c'est l'écriture..." (p. 357-358)

39. Jack Goody, La raison graphique, Les Editions de Minuit, Paris, 1979, (p. 267).

40. Jean Hébrard, "L'illettrisme, une émotion des classes cultivées", Bibliothèques publiques et illettrisme, Ministère de la Culture, Direction du livre et de la culture, Paris, 1986.

41. Vivian Labrie, ABC Trois constats d'alphabétisation de la culture, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1986.

42. Frank Graves, Brian Kinsley, "Functional and Elective Illiteracy in Canada", Canadian Journal of Education, 8, 4, 1983, p. 315-331.

43. Camille Dulude, Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisirs au temps 2, Crop Inc. - Service de développement des industries de la culture et des communications, Québec, 1983.

44. Claire Gauthier, Sondage sur la pratique des activités culturelles et le statut de l'artiste, Crop - L'Union des Artistes - La Presse, Montréal, 1986.

45. R. Maheu, C. St-Germain, op. cit.

46. "Comparativement à 1979, on retrouve des proportions analogues de lecteurs de quotidiens, de revues ou de magazines, mais la proportion de lecteurs de livres est légèrement plus faible cette année (1979: 56%; 1983: 51%)", dans Camille Dulude, op. cit., p. 73.

47. Par exemple Hélène de Billy, "150 ans de solitude", L'Actualité, déc. 1987.

48. Hélène Blais travaille dans ce sens pour une thèse de doctorat en sémiologie à l'Université du Québec à Montréal (à présenter en 1988).

49. Cité dans mon article "Sondage léger, conclusions lourdes", op. cit., (p. 245).

50. Ces faits ne sont pas aberrants comme peuvent en témoigner les alphabétiseurs. Voir par exemple de Lettres en main, Application pédagogique du traitement de texte en alphabétisation, 1987 (à paraître).

51. La Presse, 28 mai 1987.

52. I. Kirsch, A. Jungeblut, op. cit.

53. Gisèle Painchaud, "Les contenus de l'alphabétisation", ALPHA 80, Ministère de l'Education, Québec, 1982; Kenneth Levine, "Functional Literacy, Fond Illusions and False Economics", Harvard Educational Review, 52, no 3, 1982.

54. APL Revisited: Its Uses and Adaptation in States, National Institute of Education, Washington D.C., 1980.

55. Jonathan Kozol, Where stands the Republic? Illiteracy: a Warning and a Challenge to the Nation's Press, Cox Newspapers, Atlanta, Georgia, 1986.

56. Update on Adult Literacy, op. cit.

57. NACAE, Illiteracy in America, op. cit.

58. Jean-Paul Hautecoeur, Literacy in Canada - A Research Report: Compte rendu critique, op. cit.

59. Pour une synthèse actuelle des statistiques sur l'éducation des adultes, cf. Conseil supérieur de l'éducation, Des priorités en éducation des adultes, février 1987.

60. Le Nouvel observateur, 8-14 janvier 1988. Il titrait: "Illettrés: un Français sur quatre...". Selon Ann Fohr, "le système français de formation sort tous les ans plus d'illettrés que de diplômés de l'enseignement supérieur" (p. 28).

61. cf. Canadian Business Task Force on Literacy, 31 Jackes Avenue, Toronto, Ontario M4T 1E2.

62. Le Nouvel observateur, op. cit.

63. Literacy in Quebec, op. cit., (p. 52-64).

64. Conseil supérieur de l'éducation, op. cit., p. 17.

65. Appendice: un défi pour la vie, Rapport du Jury consultatif national sur le congé de perfectionnement présenté au ministre de l'emploi et de l'immigration, gouvernement fédéral, Ottawa, 1984, (p. 15).

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

25-1972-6768-1145